



6015  
594



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES**

**DIRECTION DU REDEPLOIEMENT INDUSTRIEL**

**PROGRAMME NATIONAL  
« PLATES-FORMES MULTIFONCTIONNELLES »  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (PN-PTFM)**

**BILAN ANNUEL DES ACTIVITES AU 30 NOVEMBRE 2014**

Visite des réalisations du Pn-PTFM dans les zones centre et centre ouest par la Directeur Pays du PNUD



**NOVEMBRE 2014**

## SOMMAIRE

<b>I. RAPPEL INTRODUCTIF</b> .....	6
<b>1.1 PRESENTATION DU PROGRAMME</b> .....	6
1.1.1 Zones d'intervention .....	6
1.1.2 Stratégie d'intervention .....	6
1.1.2.1 Le Partenariat .....	7
1.1.2.2 L'approche du « faire-faire » .....	7
1.1.3 Organisation et fonctionnement .....	8
<b>1.2 RAPPEL DU CONTEXTE</b> .....	9
<b>II. RAPPEL DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2013</b> .....	11
<b>2.1 CREER DE LA RICHESSE GRACE AUX SERVICES ENERGETIQUES FOURNIS PAR LA PTFM</b> .....	11
<b>2.2 AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE.</b> .....	11
<b>2.3 ASSURER UNE GESTION REUSSIE DU PROGRAMME</b> .....	11
<b>III. ETAT D'EXECUTION TECHNIQUE DES ACTIVITES DU PROGRAMME</b> .....	13
<b>3.1. OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : CREER DE LA RICHESSE GRACE AUX SERVICES ENERGETIQUES FOURNIS PAR LA PTFM.</b> .....	13
3.1.1. <i>Produit 1.1 : La rentabilité et la viabilité des PTFM installées sont assurées.</i> .....	13
3.1.1.1 <i>Activités prévues</i> .....	13
3.1.1.2 <i>Réalisations</i> .....	13
3.1.1.3 <i>Analyse des écarts et enseignements</i> .....	17
3.1.2. <i>Produit 1.2 : Un environnement favorable au développement des activités économiques est créé dans les villages bénéficiaires</i> .....	19
3.1.2.1 <i>Activités prévues</i> .....	19
3.1.2.2 <i>Réalisations</i> .....	19
3.1.2.3 <i>Analyse des écarts et enseignements</i> .....	20
3.1.3. <i>Produit 1.3 : Un tissu de cent (100) Micros et Petites Entreprises (MPE) est créé.</i> .....	22
3.1.3.1 <i>Activités prévues</i> .....	22
3.1.3.2 <i>Réalisations</i> .....	22
3.1.3.3 <i>Analyse des écarts</i> .....	26
<b>3.2 OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE</b> .....	27
3.2.1 <i>Produit 2.1 : Cinq cents (500) PTFM dont trois cents (300) avec réseau d'eau, d'électricité, de biocarburant et deux cents (200) résultant de partenariats avec PEPAM, ASER, PNDL, etc. sont installées.</i> .....	27
3.2.1.1 <i>Activités prévues</i> .....	27
3.2.1.2 <i>Réalisations</i> .....	27
3.2.1.3 <i>Analyse des écarts et enseignements</i> .....	31
<b>3. OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : ASSURER UNE GESTION REUSSIE DU PROGRAMME</b> .....	32
3.3.1. <i>Produit 3.1 : Un Dispositif de gestion et de coordination est défini et opérationnalisé.</i> .....	32
3.3.1.1 <i>Activités prévues</i> .....	32
3.3.1.2 <i>Bilan des activités</i> .....	32
3.3.1.3 <i>Analyse des écarts et enseignements (sur le Produit).</i> .....	33
3.3.2. <i>Produit 3.2 Un dispositif de suivi- évaluation est défini et opérationnalisé.</i> .....	34
3.3.2.2 <i>Bilan des activités</i> .....	34
3.3.2.3 <i>Analyse des écarts et enseignements</i> .....	37
3.3.3. <i>Produit 3.3 : Un Plan de Communication est élaboré et exécuté</i> .....	38
3.3.3.1 <i>Activités prévues</i> .....	38
3.3.3.2 <i>Réalisations</i> .....	38
3.3.3.3 <i>Analyse des écarts et enseignements</i> .....	38
3.3.4. <i>Produit 3.4 « Un Plan de Renforcement des Capacités est élaboré et validé »</i> .....	39
3.3.4.1 <i>Activités prévues</i> .....	39
3.3.4.3 <i>Analyse des écarts et enseignements</i> .....	40

<b>V. SYNTHÈSE DES RESULTATS.....</b>	<b>49</b>
<b>VI. ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE .....</b>	<b>50</b>
<b>VII. GESTION ET COORDINATION DES ACTIVITES.....</b>	<b>53</b>
<b>VIII. DIFFICULTES RENCONTREES .....</b>	<b>55</b>
<b>IX. ENSEIGNEMENTS TIRES.....</b>	<b>56</b>
<b>X. PERSPECTIVES .....</b>	<b>56</b>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ANEV :</b>	Agence Nationale des Eco-villages
<b>APAM :</b>	Association des Propriétaires de Plates-Formes de l'Arrondissement de Missirah
<b>ARD :</b>	Agence Régionale de Développement.
<b>ASER :</b>	Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale.
<b>BCI :</b>	Budget Consolidé d'Investissement.
<b>CAC :</b>	Cellule d'Appui Conseils
<b>CAP :</b>	Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes
<b>CENCOM :</b>	Centrale de Commercialisation
<b>CREE- GERME :</b>	Créer son Entreprise – Gérer Mieux son Entreprise
<b>CFG :</b>	Comité Féminin de Gestion
<b>CIMES/RP :</b>	Comité Interministériel de Mise en œuvre des Synergies entre le secteur de l'Energie et les autres secteurs stratégiques de Réduction de la Pauvreté.
<b>CNES :</b>	Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal
<b>CP :</b>	Comité de Pilotage
<b>DAP :</b>	Document d'Appui au Programme
<b>EFP :</b>	Etude de Faisabilité Participative
<b>FAFS :</b>	Fédération des Associations Féminines du Sénégal
<b>FBMG :</b>	Fondation Bill et Melinda GATES
<b>FNGPF :</b>	Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine
<b>FNS :</b>	Fonds National de Solidarité
<b>GPF :</b>	Groupement de Promotion Féminine
<b>GPS :</b>	Système de position géographique
<b>LVIA :</b>	Association Internationale des Volontaires Laïcs
<b>MER :</b>	Micro Entreprise Rurale.
<b>MPE :</b>	Micro et Petites Entreprises
<b>PALPICS :</b>	Projet d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté dans la zone des Industries Chimiques du Sénégal.

<b>PEPAM :</b>	Programme Eau Potable Assainissement du Millénaire.
<b>PMIB :</b>	Plateformes Minimales d'Infrastructures de Base
<b>PNCSEJ :</b>	Projet National pour la Cohésion Sociale et l'Emploi des Jeunes
<b>PNDL :</b>	Programme National de Développement Local
<b>PN-PTFM :</b>	Programme National « Plateformes Multifonctionnelles » pour la lutte contre la pauvreté
<b>PRI :</b>	Politique de Redéploiement Industriel
<b>PTA :</b>	Plan de Travail Annuel
<b>PTFM :</b>	Plateforme Multifonctionnelle
<b>RODI :</b>	Renforcement Organisationnel et Diagnostic Institutionnel
<b>RT :</b>	Responsable Technique
<b>SFD :</b>	Structure de Financement Décentralisée
<b>SSB :</b>	Services Sociaux de Base
<b>UIMCEC :</b>	Union des Institutions Mutualistes de Crédit et d'Épargne

## I. RAPPEL INTRODUCTIF

### 1.1 Présentation du Programme

Initialement élaboré comme moyen de réduction de la pauvreté, d'allègement des travaux, de promotion et d'autonomisation des femmes en milieu rural, le Programme National « Plates-formes Multifonctionnelles » (PN-PTFM), est devenu un des principaux instruments de mise en œuvre de la Politique de Redéploiement Industriel (PRI), principalement dans sa composante « développement endogène » pour la « promotion des pôles locaux de développement », en rapport avec la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Il s'inscrit dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE) dans sa stratégie de mise en œuvre à travers ses axes 1 (Transformation structurelle de l'économie et croissance) et 2 (capital humain, protection et développement durable); ce qui justifie d'ailleurs l'inscription du PN-PTFM dans les Plans d'Action Prioritaires du Gouvernement

Le Programme se révèle de plus en plus comme étant un outil efficace pour accélérer l'accès aux services énergétiques modernes et favoriser l'émergence de micro et petites entreprises (MPE) rurales.

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations, le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Fondation Bill et Melinda GATES, comptait initialement installer cinq cent (500) Plateformes finalement ramenés à trois cents (300) plates-formes multifonctionnelles suite à des contraintes budgétaires.

En effet, la mise à disposition de services énergétiques de base abordable et durable en milieu rural en général et aux femmes en particulier, a contribué significativement à l'amélioration des conditions de vie.

#### 1.1.1 Zones d'intervention

Les zones d'intervention du Programme sont les suivantes :

- ✓ zone **Centre** : régions de Kaolack, de Diourbel, de Fatick et de Kaffrine,
- ✓ zone **Centre Ouest** : régions de Thiès et de Louga,
- ✓ zone **Est** : régions de Tambacounda et de Kédougou,
- ✓ zone **Nord** : régions de Saint Louis et Matam,
- ✓ zone **Sud-Ouest**: région de Ziguinchor et
- ✓ zone **Sud Est** : régions de Kolda et de Sédhiou.

Les activités au niveau de la zone Nord sont directement prises en charge par le personnel du Programme du fait de l'inexistence d'une CAC dans ladite zone. La zone Sud-Ouest a aussi connu depuis l'année 2013 un début d'intervention.

#### 1.1.2 Stratégie d'intervention

L'envergure du PN-PTFM, marquée par la couverture progressive du territoire national (à l'exception de la région de Dakar) et le changement quantitatif d'échelle passant de quarante-cinq (45) à trois cents (300) plates-formes l'ont amené à opter pour une stratégie de mise en œuvre reposant sur un cadre institutionnel cohérent et durable, axé sur un développement de partenariats et une approche de « faire-faire ».

### **1.1.2.1 Le Partenariat**

Conformément au DAP et pour satisfaire la demande de plus en plus croissante de plates-formes et compte tenu de la rareté des ressources, le PN-PTFM a décidé de s'appuyer sur des partenariats stratégiques et des synergies avec les Projets/Programmes ayant en commun la zone d'intervention.

Face au manque de réactivité des partenaires stratégiques identifiés et ciblés par ledit DAP tel que le PEPAM (pour l'installation de réseaux d'eau), approchés pour la signature de conventions, le Programme a développé des synergies avec d'autres Projets /Programmes sous Exécution Nationale (PPNEX), dans le cadre des convergences initiées par la CAP.

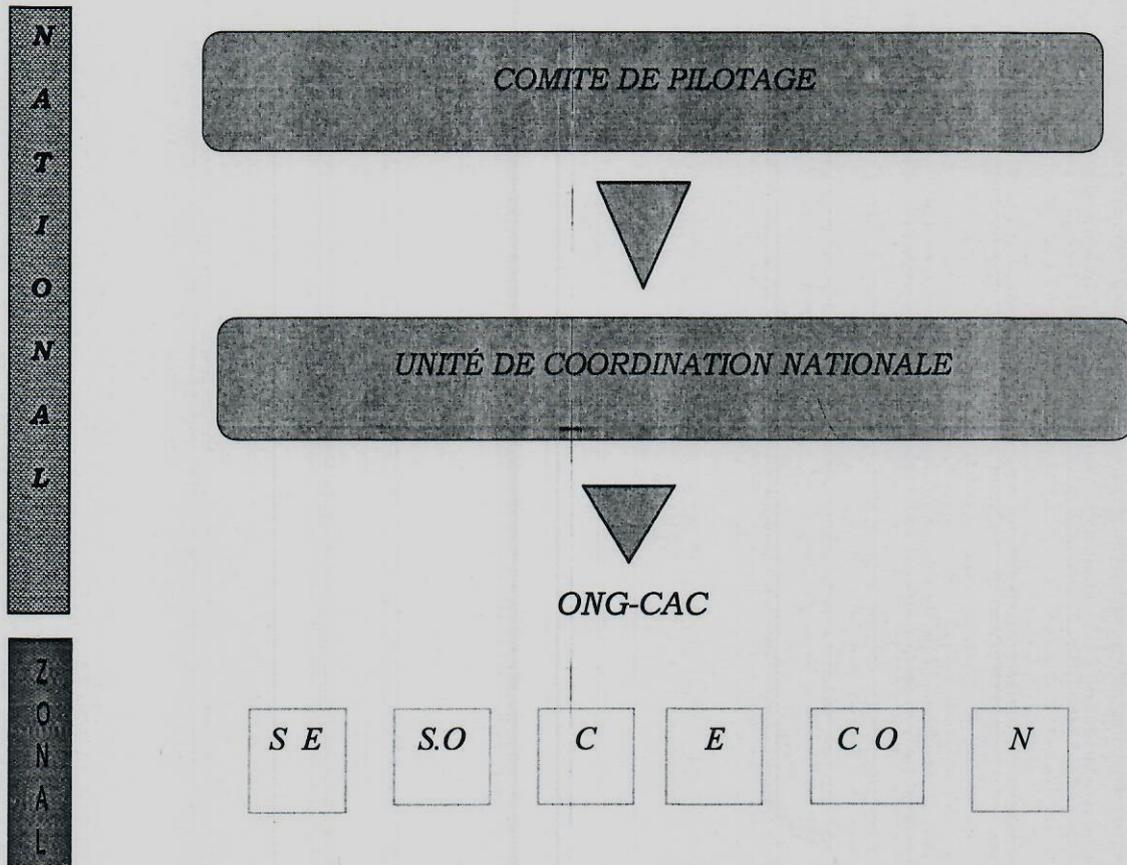
### **1.1.2.2 L'approche du « faire-faire »**

Pour une intervention efficace sur l'ensemble du territoire national et dans le but de prendre en compte les exigences de la plate-forme en termes de suivi de proximité et de réactivité, le PN-PTFM a opté pour la stratégie du « faire-faire » consistant à sous-traiter une partie des activités de terrain avec des ONG et Cabinets privés sélectionnés qui ont mis à la disposition du Programme des équipes sous forme de Cellules d'Appui Conseils (CAC).

Ces ONG-CAC, qui disposent d'une bonne maîtrise de l'environnement socio-économique de la zone d'intervention, ont la charge, en tant que partenaires d'exécution, de conduire les activités de préparation, d'installer des PTFM, de suivre, de collecter les données, d'animer et développer l'ingénierie sociale autour de la plate-forme.

### 1.1.3 Organisation et fonctionnement

La gestion du Programme est assurée par les organes suivants :



S.E : Sud-est  
S.O : Sud-Ouest  
E : Est  
C : Centre  
C.O : Centre-ouest  
N : Nord

## 1.2 Rappel du contexte

En continuité de l'exercice 2013, le PN-PTFM devait axer ses interventions de l'année 2014 sur la consolidation des entreprises plateformes installées, les microréalisations économiques d'accompagnement créées tout autour (ETAAL, CENCOM, réseaux, etc.), du dispositif organisationnel (CFG, GA, etc.) qui les soutient et à la préparation de la phase d'extension du Programme.

A ce titre, le PN-PTFM devait :

- tester la pertinence du concept « village plate-forme intégrée » ou « village émergent » qui constituera l'innovation majeure de la phase d'extension du Programme 2015-2018. Un village émergent étant un village doté d'une plate-forme classique, d'une ETAAL, d'un mini-réseau d'électricité et d'un mini-réseau d'eau ; donc un village où l'énergie est accessible et les conditions de création de richesses créées à travers les activités de production et le développement de chaînes de valeurs agricoles ;
- expérimenter un nouveau type de modules (les combinés broyeurs-décortiqueuses);
- Améliorer la fonctionnalité des équipements plates-formes et l'efficacité du dispositif organisationnel autour de la plate-forme.

Comme éléments clés à retenir pour l'exercice 2014, il faut noter:

- Le choix porté sur le package « Plates-formes/ETAAL/CENCOM » comme levier de la création d'emplois pour les jeunes et les femmes par le « Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF) »
- L'élaboration, par la Fondation Bill et Melinda GATES d'un nouveau projet pilote « de plates-formes entreprises de production » inspiré du package « PTFM/ETAAL/CENCOM » développé par le PN-PTFM Sénégal depuis 2010 et actuellement en cours de mise en œuvre dans d'autres pays ayant en partage l'outil PTFM
- La confirmation du choix porté sur le Programme National « Plates-formes Multifonctionnelles pour la Lutte contre la Pauvreté » par le Gouvernement du Sénégal en tant qu'outil de mise en œuvre des stratégies de développement économique local en milieu rural comme en atteste le rôle dévolu au Programme dans le cadre de la mise en œuvre du PAPEJF ;
- La concrétisation du premier village « plate-forme intégrée » ou « village émergent » (Tatène Bambara- Région de Thiès);
- La réhabilitation des plates-formes en difficulté ;
- L'effritement du personnel initial des CAC qui avait capitalisé une grande expérience dans la démarche plate-forme ; En effet, les ONG-CAC, du fait de la nature des contrats les liant maintenant au PN-PTFM, ne parviennent plus à maintenir le personnel initial des CAC qui, il faut le rappeler, maîtrisait parfaitement la démarche et le

concept plate-forme pour avoir été formé sur ces aspects tant au niveau national que sous régional ;

Aussi est-il important de souligner que la mise en œuvre du PTA 2014 a eu lieu dans un contexte de:

- ✓ non-respect des calendriers de livraison convenus avec les fournisseurs d'équipements,
- ✓ non-mobilisation des ressources GATES et TRAC au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2014 et des difficultés notées dans la mobilisation des ressources pour la période restante (voir tableau de suivi des demandes de fonds)
- ✓ baisse de 47% de la contribution du PNUD initialement arrêtée lors de la planification des activités de 2014.

## II. RAPPEL DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2014

Le Plan de Travail Annuel (PTA) 2014 (Janvier – Décembre 2014) du PN-PTFM est axé autour de trois (03) objectifs spécifiques, déclinés en produits, à savoir :

### **2.1 Créer de la richesse grâce aux services énergétiques fournis par la PTFM**

Les activités à mener pour cet objectif s'articulent autour des trois (03) produits suivants:

- ✓ La rentabilité et la viabilité des PTFM installées sont assurées ;
- ✓ Un environnement favorable au développement des activités économiques est créé dans les villages bénéficiaires ;
- ✓ Un tissu de cent (100) micro et petites entreprises (MPE) est créé.

### **2.2 Améliorer l'accès aux services sociaux de base.**

Les activités liées à cet objectif spécifique tournent autour du produit ci-dessous:

- ✓ Trois cents (300) PTFM dont dix (10) avec réseau d'eau ou d'électricité sont installées

### **2.3 Assurer une gestion réussie du Programme**

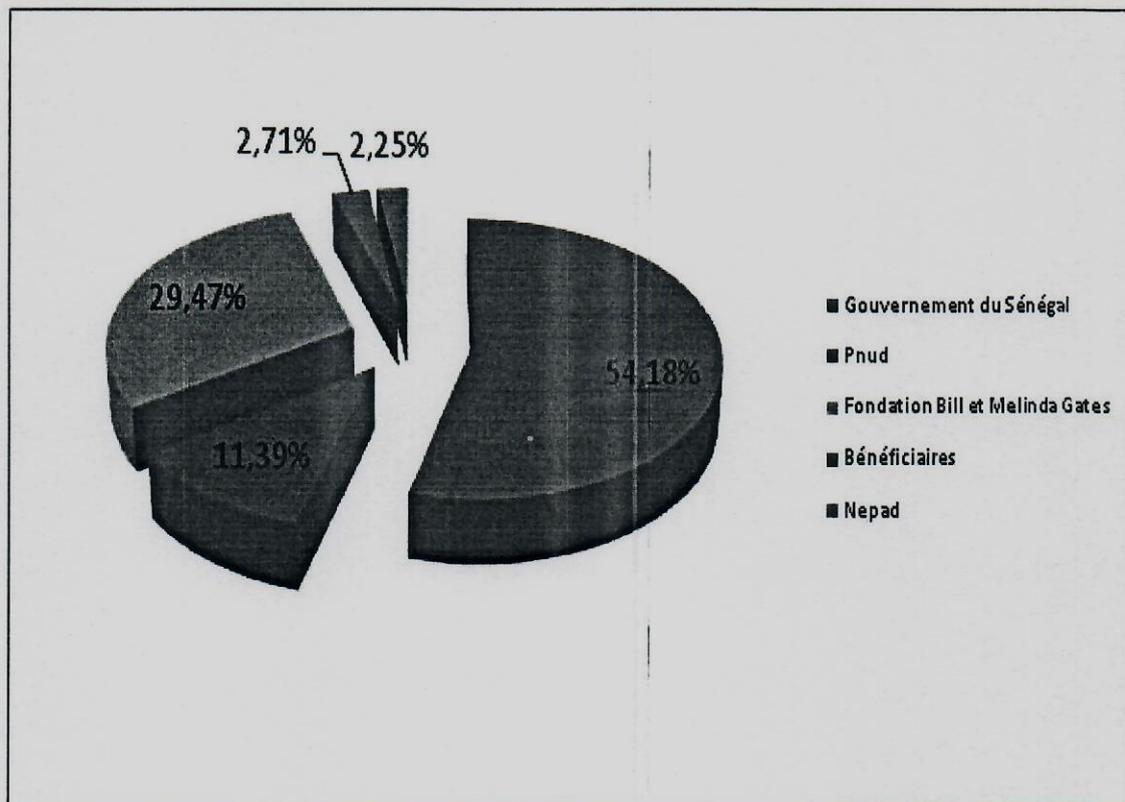
Les activités relatives à cet objectif s'articulent autour des quatre (04) produits ci-après :

- ✓ Un dispositif de Gestion et de Coordination est défini et opérationnalisé ;
- ✓ Un dispositif de Suivi/Evaluation /Contrôle défini est opérationnel ;
- ✓ Un Plan de Communication est élaboré et exécuté ;
- ✓ Un Plan de Renforcement des Capacités des acteurs est élaboré et exécuté.

Le budget du PTA 2014 (Janvier- Décembre 2014), arrêté à la somme de cinq cent cinquante-trois millions sept cent sept mille quatre cent vingt-trois (553.707.423) FCFA, se répartit ainsi par partenaire financier :

➤ Etat du Sénégal	:300.000.000FCFA; soit 54,18%
➤ PNUD	: 63.050.000 FCFA; soit 11,39%
➤ Fondation Bill & Melinda Gates	:163.181.423FCFA;soit 29,47%
➤ Bénéficiaires	: 15.000.000 FCFA ; soit 2,71%
➤ Fonds NEPAD	: 12.476.387FCFA ; soit 2,25%

## REPRESENTATION GRAPHIQUE DE LA REPARTITION DU BUDGET PAR BAILLEUR



Il convient cependant de souligner que cette contribution déclarée de l'Etat du Sénégal au titre du Programme à travers les ressources inscrites sur le Budget Consolidé d'Investissement (BCI) de 2014 ne tient pas compte de son apport indirect à travers les exonérations qu'il accorde au Programme sur l'ensemble des acquisitions de biens et services.

### III. ETAT D'EXECUTION TECHNIQUE DES ACTIVITES DU PROGRAMME

#### 3.1. Objectif Spécifique 1 : Créer de la richesse grâce aux services énergétiques fournis par la PTFM.

##### 3.1.1. Produit 1.1 : La rentabilité et la viabilité des PTFM installées sont assurées.

##### 3.1.1.1 Activités prévues

Pour réaliser ce produit, les activités suivantes ont été programmées :

- 1.1.1 mener au moins dix (10) EFP de manière rigoureuse;
- 1.1.3 créer au moins trois (03) regroupements de propriétaires de PTFM (G.A PTFM);
- 1.1.5 identifier et expérimenter au moins trois (03) options technologiques
- 1.1.6 suivre et renforcer les capacités techniques et organisationnelles d'au moins six (06) GA (regroupement de propriétaires de plateformes) existants ;
- 1.1.7 installer et suivre au moins huit (08) unités de production d'huile de pourghère.

##### 3.1.1.2. Réalisations

###### A. Mener dix (10) Études de Faisabilité Participatives (EFP) :

Un portefeuille de onze (11) EFP dont six (06) positives, est disponible au terme des études réalisées dans la zone sud et centre-ouest et centre, précisément dans les régions de Ziguinchor, de Louga et de Fatick. Ces études ont porté sur les villages ci-dessous :

Village	Région	Résultat EFP
1. Gonoum	Ziguinchor	Favorable
2. Kaguite	Ziguinchor	Favorable
3. Sindone	Ziguinchor	Favorable
4. Boutoupa	Ziguinchor	défavorable
5. Enampor	Ziguinchor	défavorable
6. Sindone	Ziguinchor	défavorable
7. Djimakakor	Ziguinchor	défavorable
8. Eguilaye	Ziguinchor	défavorable
9. Ngaraf	Louga	Favorable
10. Ngouye Diéry	Louga	Favorable
11. Goudème Sidy	Fatick	Favorable

Des onze (11) EFP réalisées, six (06) se sont révélées favorables. Pour l'atteinte de l'objectif d'installation de dix (10) plates-formes en 2014, le PN-PTFM se doit de disposer de dix (10) EFP favorables. Pour ce faire, il est programmé, au cours du mois de janvier 2015, la réalisation de quatre (04) nouvelles EFP dans la zone centre ; à savoir les villages demandeurs de :

- Boustane DIAO (Département de Gossas, région de Fatick) ;
- Ndalane Bambara (Département et région de Kaolack) ;
- Mbeuleup (département et région de Kaffrine) ;
- Diaglè, (département de Foundiougne, région de Fatick).

Du fait des difficultés à réunir la population pendant l'hivernage, les EFP ont été reportées pour le premier trimestre de l'année 2015; leur réalisation est ainsi prévue pour la période du 16 au 24 janvier 2015 décembre 2014.

**B. Suivre et renforcer les capacités techniques et organisationnelles d'au moins six (06) GA (regroupement de propriétaires de plateformes) existants ;**

Dans le cadre de cette activité, les réalisations suivantes ont été enregistrées :

**# La tenue de sessions de formation sur les techniques de gestion**

Au cours du second trimestre, l'Unité de Coordination Nationale du Programme a organisé et animé deux (02) sessions de formation sur les techniques de gestion en rapport avec les CAC, au profit de Groupements d'Affaires propriétaires des CENCOM de Diobass, Niakhène, de Mérina Dakhar (région de Thiès), Ndiafate (région de Kaolack), Taneef du Ndoucoumane (région de Kaffrine) et des ETAAL de Mboudaye Sérères (région de Kaolack), de Ndiomdy (région de Fatick, de Tatène Bambara, de Thiokhol (région de Thiès).

Ces sessions ont été tenues dans les zones centre (Ndiafate) et centre-ouest (Niakhène) respectivement sur les périodes du 23 au 25 juin 2014 et du 26 au 28 juin 2014.

Au terme de ces ateliers, trente-sept (37) participant(e)s (gérants et membres) des ETAAL et des CENCOM susmentionnées ont été formés en gestion des petites entreprises.

Une autre session de formation en « Gestion des entreprises et sur les Programmes Stratégiques » a été organisée par l'UCN PNPTFM et animée par un Cabinet Indépendant (Bureau d'Etude de Conseil et d'Ingénierie Sociale - BECIS) sur la période du 21 AU 24 au novembre 2014 à Tambacounda au profit des femmes issues des GA-PTFM et des gérants des ETAAL EMPE et CENCOM de la région de Tambacounda ( ETAAL de Diéoundiala, ETAAL de Sourouyel, CENCOM de Tamba Socé, CENCOM de Maka, EMPE de Nétéboulou, MPE de Gouloumbou et GAPTFM de la localité).

Au terme de ces sessions, au moins quarante (40) femmes sont dotées de capacités de gestion d'une petite entreprise en ce sens qu'elles maîtrisent le cycle d'exploitation d'une entreprise et sont à même de déterminer le résultat net d'une entreprise.

Aussi, à travers ces formations en gestion, le PN-PTFM met en place les conditions d'une gestion efficiente et transparente des ETAAL et des CENCOM.

**# L'appui en logistique de six (06) GA PTFM**

Dans le cadre de l'appui technique destiné à accroître leurs capacités organisationnelles et commerciales, six (06) GA PTFM ont reçu des lots d'équipements (tables, chaises, balances, étagères, comptoirs, bancs) visant à améliorer la fonctionnalité des CENCOM. Il s'agit des GA PTFM de :

- Ndiafatte (région de Kaolack),
- Diobass (région de Thiés)
- Pékesse (région de Thiès),

- Niakhéne (région de Thiès),
- Porokhane (région de Kaolack),
- Maka Coulibantan (région de Tambacounda),
- Kaffrine (région de Kaffrine).

Dans le même sillage, cinq (05) tricycles destinés au transport des produits transformés au niveau des ETAAL ont été acquis (sur financement du NEPAD / Fonds Espagnols pour l'autonomisation des femmes africaines) au profit des GA-PTFM propriétaires des ETAAL de :

- Mboudaye Sérère (région de Kaolack);
- Ndiomdy (région de Fatick) ;
- Nguèye-Nguèye (région de Thiès) ;
- Ndéméne (région de Thiès) ;
- Sourouyel (région de Tambacounda)

En outre, plusieurs réunions ont été tenues avec les responsables des GAPTFM dans le cadre de l'appui conseil et l'appui en organisation dans les localités des bénéficiaires.

Deux (02) GAPTFM (GA.PTFM Diobass Soxali kom ak PTFM et GA.PTFM bokjom léral yonwi de l'arrondissement de Ndiédieng à Kaolack) ont été accueillis dans les locaux de l'UCN pour évaluer l'état d'avancement et les contraintes vécues par les structures mises en place pour promouvoir une capacité d'autoprise en charge et des dynamiques de développement économique et social au niveau de chaque localité.

Les souhaits des bénéficiaires tournent autour de la nécessité :

- de renforcer les capacités d'autoprise en charge à travers les GA PTFM
- assurer la fonctionnalité des MPE mises en place (ETAAL, CENCOM, EMPE) en assurant les équipements, l'accès à l'eau et à l'électricité avec des installations conséquentes,
- appuyer les CFG pour assurer sans cesse la baisse du temps d'immobilisation des PTFM,
- de renforcer les fonds d'appui pour l'exploitation des MPE (ETAAL, CENCOM, EMPE) en dotant chaque gérant d'un Fonds de roulement conséquent pour financer les besoins d'exploitation,
- renforcer la logistique commerciale au niveau des ETAAL et CENCOM,
- densifier des PTFM (nouvelles installations) dans les localités couvertes par des GA.PTFM pour assurer une contribution plus significative des PTFM dans le développement des communes rurales servies, et pour renforcer la capacité de cotisation (membre),

- renforcer l'organisation des GPF et des MPE et former davantage aux techniques et mécanismes de résolution des conflits au sein des groupes appuyés par le Programme.
- développer le partenariat avec les autres structures d'appui au développement.

### **C. Installer au moins cinq (05) unités de production d'huile de pourghère**

Le processus d'installation de six (06) unités de production d'huile de pourghère dans les sites de Mansadallah, de Dialamakhan, de Diéoundiala de Bantantinty (région de Tambacounda), de Wadya Toulaye et de Darou Hidjiratou (région de Kolda) a été longtemps ralenti par ce qui s'est avéré finalement être une incapacité de l'entrepreneur à finaliser le marché de construction des abris. En effet, malgré nos différentes relances et mises en demeure, le fournisseur n'a respecté aucun des délais de livraison qu'il a avancés et ce sur une période de plus de huit (08) mois ; le marché datant de 2013.

Finalement, le PN-PTFM, comme solution à ce blocage, a décidé de prendre en charge la finalisation de la construction des abris et de se retourner ensuite contre l'entrepreneur. Ainsi, il a dépêché sur les sites, sur la période du 25 au 26 juin 2014, une mission qui a procédé à un état des lieux des abris et arrêté un devis pour le restant des travaux qui ont été confiés à un autre entrepreneur.

Aujourd'hui, les abris ont été finalisés au niveau des sites de Mansadallah, de Dialamakhan, de Diéoundiala de Bantantinty (zone est) et de Darou Hidjiratou (zone sud-est) et les équipements de production d'huile de pourghère (décortiqueuse, presse à huile et cuiseur de chauffage de graines) acheminés sur site.

Aussi, faut-il noter que pour des raisons de cohésion sociale, le projet d'installation de l'unité de Wadya Toulaye a été gelé.

L'installation, la mise en service des unités ainsi que la formation des bénéficiaires à l'exploitation et l'entretien des équipements sont programmées pour la deuxième quinzaine du mois de décembre 2014.

### **D. Expérimenter une option énergétique**

L'expérimentation de l'option énergétique consiste en l'installation dans un village d'un container mixte énergétique qui pourrait faire fonctionner les équipements existant dans le village (plate-forme, ETAAL, réseaux d'eau et/ou d'électricité, mosquée, case de santé, école, etc.).

Dans ce cadre, le Programme a démarré à Tatène Bambara (Région de Thiès), avec un partenaire évoluant dans ce domaine, la phase de pré étude qui a consisté à l'évaluation exacte des besoins énergétiques actuels du village (Région de Thiès). En effet, un contrôleur de puissance GPS a été installé à Tatène Bambara pour tracer en temps réel la courbe de consommation d'énergie du village. Cette évaluation devra permettre de finaliser le dimensionnement de la source d'énergie et définir la suite de l'activité.

Cependant, le processus pourrait être perturbé par la décision en 2014, par la décision des autorités d'électrifier le village.

Face à cette nouvelle donne, la réflexion est entamée, parallèlement à l'évaluation en cours, quant à une éventuelle délocalisation du site d'installation du container.

### 3.1.1.3 Analyse des écarts et enseignements

Les activités du produit 3.1 ont connu niveau de réalisation relativement satisfaisant, l'activité non-encore réalisée comptabilisant un très bon niveau d'avancement.

#### Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrait 1.1

Produit	Indicateurs	Cibles 2014	Réal 2014	Taux de réalisation	Observations
1.1 la rentabilité et la viabilité des PTFM installées sont assurées	1. nombre d'EFP réalisées	11	11	100 %	
	2. nombre de GA existants dont les capacités techniques et organisationnelles sont renforcées	6	6	100%	
	3. nombre d'unités de production d'huile de Pourghère installées	06	0	0 %	<p>Le processus d'installation des unités de production d'huile de pourghère a été considérablement ralenti par l'entrepreneur en charge de la construction des abris qui a accusé un retard de plus de huit (08) mois dans la livraison desdits abris. Finalement, il a été décidé, face à la défaillance de ce dernier de confier la finalisation des travaux à un autre entrepreneur.</p> <p>Aujourd'hui les abris ont été finalisés dans cinq (05) des six (06) villages et les équipements de production d'huile de pourghère (décortiqueuse, presse à huile et cuiseur de chauffage de graines) acheminés sur sites.</p> <p>L'installation, la mise en service des unités de production d'huile de pourghère et la formation des opérateurs à l'exploitation et à l'entretien desdits équipements sont planifiées pour la deuxième quinzaine du mois de décembre 2014</p>

Produit	Indicateurs	Cibles 2014	Réal 2014	Taux de réalisation	Observations
	4. nombre d'options technologiques expérimentées	01	0	0%	<p>Le projet d'installation d'un container mixte énergétique à Tatène Bambara (région de Thiès) a démarré à travers l'évaluation exacte des besoins énergétiques du village par le biais d'un contrôleur de puissance de GPS qui y a été installé. Le processus suit son cours mais pourrait être perturbé par la décision, en 2014 par les autorités d'électrifier le village.</p> <p>Face à cette nouvelle donne, la réflexion est entamée, parallèlement à l'évaluation en cours, quant à une éventuelle délocalisation du site d'installation du container.</p>

### **3.1.2. Produit 1.2 : Un environnement favorable au développement des activités économiques est créé dans les villages bénéficiaires**

#### **3.1.2.1 Activités prévues**

Pour le Produit 1.2, il était prévu de mener les activités suivantes :

1.2.2 mettre en place des mécanismes de financement (IUMCEC, PAMECAS, etc.)

1.2.4 mettre en place au moins huit (08) centrales de commercialisation.

#### **3.1.2.2 Réalisations**

##### **A. Mettre en place des mécanismes de financement (U.IMCEC, CAURIES MF, etc.)**

Il était prévu, à travers un avenant au contrat avec CAURIE-MF, d'étendre les installations des bancs villageois (BV). Cependant, cette extension du réseau des BV était subordonnée au versement d'une quote-part du PN-PTFM à CAURIE-MF ; quote-part qui, suite à des arbitrages budgétaires (arbitrages consécutifs à la réduction de 47% de la contribution du PNUD), a été affecté à d'autres activités. Ainsi, le PN-PTFM s'est finalement limité pour cette année, en collaboration avec CAURIE MF, à intensifier le volume d'activité au sein des BV existants ; ce qui a permis d'enregistrer à la date du 31 juillet 2014 :

- Soixante et un (61) Groupements de femmes financés dans les régions de Fatick, Thiès, Kaolack, Kaffrine, Tambacounda et Kédougou ;
- Soixante-douze millions (72 000 000) FCFA d'épargne,
- Une production de crédits s'élevant à plus de huit cent trente-cinq millions (835 000 000) FCFA.

Il convient de souligner que préalablement à la mise en place des bancs villageois, les bénéficiaires ont été formés en gestion du crédit. Avec cette formation, les femmes rurales maîtrisent parfaitement le système de crédit revolving et le développent parfois elles-mêmes au sein des bancs villageois. En effet, certaines d'entre elles, avec les crédits contractés, font des placements qui leur procurent des rémunérations non négligeables.

Par ailleurs grâce à ces bancs villageois, ce sont deux mille deux cents quatre-vingt-deux (2282) femmes qui, aujourd'hui contractent régulièrement des crédits, développent des activités génératrices de revenus tout en respectant les échéances de paiement de leurs prêts.

Ces femmes, en plus du renforcement de leurs capacités, ont vu leur pouvoir économique s'améliorer et, avec leur statut social.

##### **B. Mettre en place au moins huit (08) centrales de commercialisation (CENCOM)**

L'objectif de l'exercice 2014, pour l'atteinte de huit (08) CENCOM fonctionnelles était :

- de finaliser les travaux de construction de la CENCOM de Maka (région de Tambacounda) ;
- d'appuyer le GA-PTFM dans sa recherche de terrain à Diaobé (région de Kolda) pour y construire une CENCOM et

- et de rendre fonctionnelles les huit (08) CENCOM à travers des aménagements et installations.

La CENCOM de Maka a été finalisée et réceptionnée depuis le 26 février 2014. Par contre, le projet de construction de la huitième CENCOM qui devait être implantée à Diaobé n'a pas abouti du fait de l'indisponibilité d'un site malgré les démarches entreprises auprès des autorités compétentes pour l'attribution d'un terrain au Groupement d'Affaires.

L'alternative proposée qui consistait à installer dans la commune de Diaobé un container qui ferait office de CENCOM a été aussi abandonnée du fait des difficultés inhérentes à cette option.

Finalement, il a été retenu de limiter les CENCOM au nombre de sept (07) en attendant de disposer d'un terrain à Diaobé ou à Dar Salam Mandat Douane, département de Vélingara. En effet, le PN-PTFM, suite aux difficultés d'accès au foncier de Diaobé au profit des femmes, avait également adressé un courrier au Président de la Communauté Rurale de Sinthian Koundara pour l'attribution de deux (02) terrains dans le village de Dar Salam Mandat Douane, département de Vélingara au Groupement d'Affaires PTFM de la zone en vue d'y construire la micro infrastructure économique (CENCOM) initialement prévue pour Diaobé.

Quant aux aménagements et agencements, ils ont été effectués au niveau des sept (07) CENCOM. Toutefois, il convient de souligner que pour des raisons budgétaires, ces aménagements ont été réduits à un strict minimum.

L'UNC va poursuivre l'appui pour les installations (Eau et Electricité) prévues dans le cahier des charges pour mieux assurer la fonctionnalité des CENCOMs.

En conclusion, les résultats sont presque atteints et les conditions minimales de fonctionnement sont réunies au niveau des sept (07) CENCOM existantes.

L'équipement en moyens de transport (tricycle) en cours et l'appui en fonds de roulement vont parachever le soutien du PNPTFM au GA PTFM pour leur permettre de jouer le rôle de pivot pour le rayonnement des PTFM dans leurs localités à travers le développement de l'autoprise en charge et la promotion de la commercialisation des produits locaux.

Ces CENCOM, construites en bordure de route ou dans des zones de grande fréquentation, ont pour mission la commercialisation des produits transformés au niveau des plates-formes et des ETAAL. Avec les CENCOM et l'équipement en moyens de transport (tricycles), les gestionnaires des ETAAL et des plates-formes parviendront à surmonter les problèmes d'écoulement de leurs produits.

### **3.1.2.3. Analyse des écarts et enseignements**

Un taux de réalisation satisfaisant a été enregistré pour cette activité ; toutefois, un résultat qualitatif plus marqué aurait pu être atteint si des contraintes budgétaires ne s'étaient pas posées avec la baisse des fonds TRAC qui ont abouti, après arbitrage, à la décision de renoncer à la libération de la quote-part du PN-PTFM dans la création des BV et à réduire au minimum les aménagements au niveau des CENCOM.

## Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrait 1.2

Produit	Indicateurs	Cibles 2014	Réal 2014	Taux de réalisation	Observations
	1. nombre de mécanismes de financement mis en place	02	02	100%	
	2. nombre de centrales de commercialisation mises en place	08	07	87,5%	<p>La CENCOM de Diaobé (région de Kolda) n'a pu être construite faute de terrain. Il a donc été finalement décidé de limiter le nombre de CENCOM à sept (07).</p> <p>Les aménagements ont pu être effectués dans les sept (07) CENCOM ; cependant, du fait de l'insuffisance des ressources, ils ont été réduits à un strict minimum.</p>

### **3.1.3. Produit 1.3 : Un tissu de cent (100) Micros et Petites Entreprises (MPE) est créé**

#### **3.1.3.1 Activités prévues**

Les activités prévues sont les suivantes :

1.3.2 mettre en place au moins cinq (05) Espaces MPE

1.3.5 créer ou développer au moins douze (12) unités de transformation de ressources locales

#### **3.1.3.2 Réalisations**

#### **B. Mettre en place cinq (05) Espace Micro et Petites Entreprises (E.MPE)**

Il était prévu au cours de l'exercice 2014, la réception de l'E.MPE de Keur Babou Diop (région de Kaolack) et la finalisation des quatre (04) autres E.MPE sis dans les sites de :

- Ndiagamba (région de Fatick),
- Maka Bilal (région de Kaffrine),
- Keur Khaly Sarata (région de Thiès) et
- Bély Wamédaka (région de Tambacounda).

Pour rappel, l'E.MPE est un local compartimenté en ateliers de travail équipés et implanté à côté des PTFM. L'E.MPE facilite ainsi à la fois l'accès à des ateliers de transformation correctes améliorant les conditions de travail des formatrices, la valorisation de l'énergie produite par la PTFM (énergie électrique) et la promotion d'activités économiques autour de la plate-forme à des fins productives ; il peut être assimilé à un incubateur de micro-entreprises. Aussi, offre-t-il aux exploitantes les normes de qualité de production requises. En effet, la transformation des produits sous les arbres et dans les maisons n'offre aucune garantie de sécurité, d'hygiène, de qualité, de valorisation et de professionnalisation des activités des formatrices.

L'E.MPE de Keur Babou Diop a fait l'objet d'une réception provisoire le 05 février 2014. La Cellule d'appui conseil (CAC) Caritas Kaolack y a réalisé plusieurs réunions d'animation. Aussi une mission d'appui en animation économique visant le renforcement de l'organisation pour une meilleure gestion de l'Espace MPE y a été effectuée par l'UCN en novembre. Cette suppléance de l'UCN à la CAC s'explique par le ralentissement des activités de cette dernière du fait des tensions de trésorerie auxquelles elle est confrontée

Cette mission de l'UCN a permis :

- de faire l'état sur la gestion de la PTFM et le niveau d'organisation du GPF,
- d'installer un comité de gestion composé essentiellement de femmes ;
- de fixer les tarifs pour la location devant permettre d'entretenir les locaux ;

Elle a aussi permis de noter :

- le manque d'installations électriques et de robinets (approvisionnement en eau dans les ateliers (fonctionnalité à assurer en levant les réserves émises lors de la réception)

- le manque de grilles de protection prévues dans le cahier des charges,
- l'absence d'équipements dont la livraison était prévue avec la structure Etablissement Keur YAYE AMI NDAO (EKYAND),
- la mise en place d'un nouveau CFG après limogeage de l'ancien ; cette situation nécessite une formation pour la maîtrise des rôles et techniques de gestion de la PTFM

Ces séances d'animation et d'appui pour lever les contraintes au développement des activités vont se poursuivre à Keur Babou Diop et dans les villages membres du GA PTFM de l'arrondissement de Paoskoto.

Par contre, les travaux de construction des autres bâtiments devant abriter les E.MPE n'ont pu être finalisés par l'Entrepreneur ; malgré nos relances et différentes mises en demeure, ce dernier n'a respecté aucun des délais de livraison qu'il avait annoncés.

Face à ce qui se présente actuellement comme une défaillance de l'Entrepreneur, l'Unité de Coordination Nationale du Programme a demandé à son ancrage, à savoir la Direction du Redéploiement Industriel, de porter l'affaire en contentieux à travers une saisine de l'Agent Judiciaire de l'Etat.

### **C. Créer ou développer au moins douze (12) unités de transformation de ressources locales (ETAAL)**

L'installation d'Entreprises de Transformation Agro-ALimentaires d'ETAAL par le PNPTFM se veut une réponse à la politique de promotion de la transformation des ressources locales et à la micro-industrialisation en milieu rural.

En effet, la mise en place d'ETAAL obéit à la volonté d'appuyer la création et le développement, en milieu rural, d'entreprises de transformation secondaire initiées par des femmes et des jeunes suivant une approche filière, dans le but de produire des biens alimentaires (deux à quatre produits) qui répondent aux normes d'hygiène et de sécurité recommandées par la Direction du Redéploiement Industriel dans le cadre de la promotion de petites entreprises de transformation agro-alimentaire au Sénégal.

Aussi, la mise en place de l'ETAAL vise-t-elle à accroître le pouvoir économique et le statut social des femmes dans les villages ciblés.

Pour l'atteinte de l'objectif global d'installation de douze (12) ETAAL, il était prévu au titre de 2014 :

- la finalisation des travaux de construction des bâtiments ETAAL de Batamar (région de Fatick), Keur Aly Samba (région de Kaolack) et Tatène Bambara (région de Thiès),
- l'installation et la mise en service des équipements de production financés par les fonds NEPAD et destinés aux sites de Ndémène, Nguèye-Nguèye (région de Thiès), Ndiomdy (région de Fatick), Mboudaye Serère (région de Kaolack) et Sourouyel (région de Tambacounda).
- l'acquisition et l'installation des équipements de production financés sur les ressources du BCI et portant sur les ETAAL Batamar et Bicole (région de Fatick), Keur Aly Samba, Keur Moussa Frontière (région de Kaolack), Baal Diop (région de Thiès) et Diénoudiala (région de Tambacounda);

- encadrer les exploitants des ETAAL dans les techniques de production, de gestion et de commercialisation.

Au terme de l'exercice, les résultats ci-dessous ont été enregistrés :

**(i) La finalisation des bâtiments :**

Les bâtiments devant abriter les ETAAL de Batamar (région de Fatick), Keur Aly Samba (région de Kaolack) et Tatène Bambara (région de Thiès) ont été finalisés et réceptionnés en février 2014.

**(ii) L'installation et la mise en service des ETAAL financées par le NEPAD**

Par contre, l'installation et la mise en service des ETAAL co-financées par les fonds NEPAD et l'Etat du Sénégal ont été retardées :

- # dans un premier temps par des problèmes administratifs liés aux procédures de paiement sur les ressources du BCI. En effet, la structure en charge de l'installation et de la mise en service des ETAAL n'ayant jusqu'au 02 mai 2014 pas reçu de titre de créance, avait, par mesure de prudence, décidé de ne plus avancer dans l'exécution du marché.
- # ensuite, par des anomalies constatées sur le matériel (presses à huile d'arachide) lors de leur mise en service : Après obtention du titre de créances, l'adjudicataire a démarré le 26 Juin 2014 dans le village de Ndéméne (région de Thiès), la mise en service des équipements ETAAL ; c'est à cette occasion qu'il a été remarqué que les rendements des presses à huile étaient trop faibles et n'étaient pas conformes à ceux spécifiés dans le cahier des charges. Il fût aussitôt décidé, dès le constat de cette contreperformance des équipements, de surseoir au processus de mise en service des ETAAL en attendant que les causes de la faiblesse des rendements soient identifiées et des solutions viables proposées. les échanges qui ont suivi avaient abouti à l'engagement du fournisseur à lever cette réserve et à reprendre les mises en service à la date du 21 juillet 2014. Malheureusement ce délai n'a pas été respecté et le PN-PTFM, après plusieurs engagements non tenus de la part de l'adjudicataire, lui a envoyé à la date du 10 octobre 2014 (voir copie courrier en annexe) une mise en demeure de livrer et d'installer sous huitaine sous peine d'une saisine de l'Agent Judiciaire de l'Etat. A la suite de ce courrier, l'Adjudicataire a, à la date du 15 Octobre 2014 changé les presses à huile défectueuses et a procédé aux installations dans quatre (04) des cinq (05) ETAAL (voir copie courrier ENERGEKO joint en annexe).

Le PN-PTFM procédera au test de ces nouvelles presses avant de donner son accord pour les mises en service. En cas de tests concluants, les cinq (05) ETAAL du NEPAD seront mises en service avant le 31 décembre 2014 et les bénéficiaires formés à l'exploitation et l'entretien des équipements.

Par ailleurs, il convient de noter que l'UCN a acquis pour le compte de ces ETAAL financés par le NEPAD, cinq (05) tricycles destinés à la commercialisation des produits transformés. Elle a procédé, sur la période du 10 au 13 novembre 2014, à

la formation des conducteurs des tricycles et des réparateurs à l'entretien de ceux-ci.

**(iii) L'acquisition, l'installation et la mise en service des équipements financés sur les ressources du BCI**

Le marché portant acquisition des équipements destinés aux ETAAL financés par les ressources du BCI, mené conformément aux dispositions du code des marchés publics, s'est révélé, à la suite des évaluations des offres, infructueux dans sa quasi-totalité. En effet, des dix (10) lots qui constituaient le marché, les offres portant sur deux (02) lots ont été déclarés conformes ; obligeant ainsi le PN-PTFM, à reprendre la procédure d'acquisition.

**(iv) L'encadrement des exploitants des ETAAL en techniques de production, de gestion et de commercialisation :**

La formation des exploitants des ETAAL en techniques de production, conformément aux dispositions contractuelles est dévolue aux fournisseurs d'équipements et se fera en même temps que la mise en service des équipements ; ce pour éviter une déperdition des acquis.

Par contre, trois sessions de formation ont été tenues sur les techniques de gestion et de commercialisation et se répartissent ainsi :

- # deux (02) sessions animées par l'UCN dans les zones centre (Ndiaffate) et centre-ouest (Niakhène) respectivement sur les périodes du 23 au 25 juin 2014 et du 26 au 28 juin 2014 et au terme desquelles trente-sept (37) femmes ont été formées ;
- # une (01) session en technique de gestion réalisé par le Cabinet Bureau d'Etudes, de Conseils et d'Ingénierie Sociale (BECIS) sur la période du 21 au 24 novembre 2014 à Tambacounda au profit des femmes responsables des GA et des gérants des MPE (ETAAL, EMPE, CENCOM).

Avec les unités de transformation de ressources locales, les femmes, à travers les sessions de formation aux techniques de production, ont effectué un véritable saut qualitatif en termes de connaissances et de savoir-faire. En effet, elles ont acquis de nouveaux procédés de transformation et produisent actuellement conformément aux normes standards requises en termes d'hygiène et de qualité ; leurs processus de production, pour la plupart d'entre-elles, ayant satisfait aux conditions d'obtention des autorisations FRA.

Il faut aussi noter qu'avec ces unités de transformation de ressources, ce sont des centaines de femmes qui s'activent dans les activités de production. Ainsi, rien que dans les régions de Thiès et de Louga, ce sont plus de cent quatre-vingt-sept (187) femmes qui évoluent dans les activités de trituration d'arachide, de production de jus de fruits, de pain, de café Touba, de poudre de moringha, de transformation de céréales, etc. Avec les revenus tirés de ces activités, ces femmes ont vu leur pouvoir économique s'améliorer de manière très significative ainsi que leur statut social et même leur rôle au sein des ménages en ce sens qu'elles participent davantage aux frais de fonctionnement de la famille.

Par ailleurs, ces femmes, à force d'avancer dans les activités de production et de commercialisation, développent progressivement leur sens des affaires comme en attestent les bénéficiaires de l'ETAAL de Maka Sarr (région de Thiès) qui, en sus de la plate-forme et de l'unité de trituration d'huile d'arachide existant dans le village, ont acquis et installé dans un autre village des modules de décortique et de mouture.

### 3.1.3.3 Analyse des écarts

Les activités du produit 3.1 ont été globalement réalisées même si c'est avec un retard qui n'a pas permis la mise en service, au cours de l'exercice, des équipements installés

#### Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrait 1.3

Produit	Indicateurs	Cibles 2014	Réal 2014	Taux de réalisation	Observations
	1. nombre d'espaces MPE réceptionnés	5	1	20%	L'entrepreneur adjudicataire du marché de construction des quatre (04) CENCOM, malgré nos diverses relances et mises en demeure, n'a respecté aucun des engagements qu'il a pris en termes de délais de livraison. Face à ce qui, à l'évidence, est devenu une défaillance, il a été demandé à la tutelle technique, d'intenter une procédure contentieuse contre l'Entrepreneur à travers une saisine de l'Agent Judiciaire de l'Etat.
	2. nombre de bâtiments ETAAL finalisés	03	03	100%	
	3. nombre d'équipements ETAAL installés	12	5	41,6%	(i) Le marché portant acquisition des équipements destinés aux six (06) ETAAL financés sur les ressources du BCI est revenu infructueux, obligeant le PN-PTFM à reprendre la procédure d'acquisition. Une nouvelle consultation sera lancée dès le début du premier trimestre 2015. (ii) Le fournisseur des équipements ETAAL financé par les fonds NEPAD n'a pas encore installé les équipements de Sourouyel. Il s'est engagé à le faire avant le 31 Décembre 2014 ainsi que la mise en service.

Produit	Indicateurs	Cibles 2014	Réal 2014	Taux de réalisation	Observations
	4. nombre d'ETAAL mises en service	12	1	8,3%	(i) La mise en service des cinq (05) ETAAL du NEPAD reste soumise à l'accord préalable de l'UCN qui, pour ce faire, doit effectuer des tests de performance sur les presses à huile. Ces tests seront effectués dans la semaine du 15 au 19 décembre 2014. (ii) quant à la mise en service des six (06) ETAAL financés sur les ressources du BCI, elle ne pourra être effective qu'en 2015, le marché d'acquisition des équipements étant revenu infructueux, obligeant ainsi le PN-PTFM à reprendre la procédure d'achat conformément aux dispositions du code des marchés publics.

### **3.2 Objectif Spécifique 2 : Améliorer l'accès aux services sociaux de base**

#### **3.2.1 Produit 2.1 : Trois cent (300) PTFM dont dix (10) avec réseau d'eau, d'électricité, de biocarburant sont installés.**

##### **3.2.1.1 Activités prévues**

Les activités prévues pour la réalisation de ce Produit consistent à :

- 2.1.2 mettre en place au moins un réseau d'électricité et un réseau d'eau,
- 2.1.3 signer et suivre des conventions de partenariat,
- 2.1.6 installer trente et une (31) PTFM fonctionnelles

##### **3.2.1.2 Réalisations.**

###### **A. Mettre en place au moins un réseau d'électricité et un réseau d'eau :**

Le réseau d'eau de Tatène Bambara (région de Thiès), installé en janvier 2014 dans le cadre d'une convention entre le PN-PTFM et Caritas Kaolack, a fait l'objet d'une réception technique et d'une mise en service le 24 janvier 2014.

Le PN-PTFM avait aussi appuyé le village dans la mise en place du comité de gestion du réseau d'eau et formé les membres dudit comité dans la gestion opérationnelle du réseau axée sur la tenue des outils de gestion administrative, organisationnelle, financière sur la période du 13 au 14 février 2014. Une autre formation sur la maintenance technique du réseau a eu lieu sur la période du 10 au 13 mars 2014 à Tatène Bambara.

Les travaux portant sur le réseau d'électricité ont pu être finalisés et réceptionnés le 24 juillet 2014.

Ainsi, le village de Tatène dispose d'un réseau d'eau approvisionnant trois (03) bornes fontaines, un bassin d'arrosage et un abreuvoir pour les animaux et un mini-réseau d'électricité qui assure l'éclairage public et qui a permis aux infrastructures existants dans la village (mosquée, école, case de santé) de se connecter à l'électricité. C'est dire que les conditions d'une véritable émergence sont réunies dans le village de Tatène Bambara. En effet, avec le réseau d'eau et les infrastructures annexes (bornes fontaines, abreuvoirs, bassins d'arrosage) les activités de maraîchage peuvent y être développées à fonds et les difficultés d'abreuvement du bétail surmontées. Quant au réseau d'électricité, en sus de l'éclairage et de ses effets induits sur l'éducation (possibilité pour les élèves d'apprendre la nuit), sur la santé (possibilités de faire des interventions nocturnes dans de meilleures conditions, de stériliser les instruments médicaux), il ouvre le village au monde avec les possibilités de connexion au réseau internet.

Aujourd'hui, les habitants de Tatène témoignent des changements profonds qu'ils sont en train de vivre à tous les niveaux ; les infrastructures, selon leurs dire *« ayant transformé leur vie »*. *« Nous n'envions plus nos sœurs qui vivent en ville car comme elles, nous sommes libérées des travaux harassants et avons retrouvé la santé, la grâce. Aussi, menons-nous des activités économiques qui nous procurent des revenus, nos enfants vont à l'école et nous disposons de l'électricité »* témoignait la présidente des femmes de Tatène Bambara ; c'est dire que de profondes mutations sont en cours dans ce village.

#### **B. Signer et suivre des conventions de partenariat :**

Dans le cadre du suivi des conventions, le PN-PTFM a réalisé sur la période du 19 au 21 novembre 2014, une mission conjointe avec le Projet de Gestion des Ressources Naturelles du Massif du Fouta Djallon (PGRN-MFD) et le GADEC. Cette mission s'inscrit dans la mise en œuvre de la convention de partenariat pour l'installation de deux (02) PTFM dans les villages de Sylla Counda et Samécouta dans la région de Kédougou. La convention prévoit aussi le développement des activités économiques pour accompagner les projets de gestion des ressources naturelles pour la conservation de l'environnement et de l'écosystème.

Aussi, des projets de convention établis avec l'ASER, le Programme d'Appui pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF), EXPRESSO, SSPT, le PN-BIOGAZ et SABADOLA font actuellement l'objet de discussions.

La convention avec le PAPEJF qui suit un rythme plus satisfaisant va permettre l'appui à l'installation de quinze (15) PTFM et de quinze (15) ETAAL avec un budget avoisinant un milliard neuf cent cinquante millions (1.950.000.000) FCFA (financement BAD) à raison de cent trente millions (130 000 000) FCFA par PTFM-ETAAL. Rappelons que ce financement a été acquis par le PAPEJF grâce à l'appui du PN-PTFM, durant tout le processus en accord avec le Ministère de l'Industrie et des Mines, à travers plusieurs séances de travail dans les locaux de la BAD et l'élaboration d'un document de Projet.

#### **C. Installer trente et une (31) PTFM fonctionnelles:**

Le produit attendu de cette activité est l'installation de trente et une (31) plates-formes fonctionnelles logées essentiellement dans les zones sud-ouest et nord.

Ce processus d'installation des trente et une (31) plates-formes au titre de 2013 nécessitait l'acquisition de (i) deux (02) lots d'équipements composés chacun de dix (10) combinés (décortiqueuses et broyeurs à céréales), de dix (10) moteurs-alternateurs, (ii) d'un lot de châssis et (iii) du matériel électrique pour trente et une (31) plates-formes.

A ce jour, ce processus d'installation des trente et une (31) plates-formes reste bloqué par :

- *la non-conformité du lot 1 des combinés et des moteurs livré* : Une mission d'inspection des combinés et des dix (10) moteurs et alternateurs destinés à l'installation de dix (10) PTFM a été effectuée le 01 Septembre 2014 par l'UCN. Cependant, la réception des équipements n'a pu être effectuée du fait des réserves émises à l'issue des inspections.  
Le fournisseur des combinés a proposé des solutions techniques aux réserves émises et s'est engagé à prendre en charge lesdites réserves et à livrer les équipements dans la deuxième quinzaine du mois de décembre 2014.  
Quant au fournisseur des moteurs et alternateurs, il n'a à ce jour, respecté aucun des engagements pris pour la levée des réserves. Une procédure contentieuse a été initiée contre ce dernier. .
- *La non-conformité du matériel électrique livré* : Malgré plusieurs livraisons non réceptionnées pour non-conformité, l'adjudicataire du marché n'est toujours pas parvenu à répondre aux exigences techniques du cahier des charges malgré les éclaircissements et les différents rappels.  
Face à cette situation qui révèle une incapacité du fournisseur, le PN-PTFM a relancé le marché de fourniture de matériel électrique. Au stade actuel de la procédure, le fournisseur a été sélectionné, le marché signé et le bon de commande émis. La réception du matériel, initialement programmée pour le 23 décembre 2014, a été reportée, à la demande du fournisseur, au mois de janvier 2015.
- *Le retard dans la construction des abris dans les six (06) villages dont les EFP étaient favorables*: Les villages de Sindone, de Kaguite et de Gonoum (région de Ziguinchor) sont à un niveau d'avancement moyen dans les travaux de construction des abris tandis que ceux de Ngaraf, de Ngouille Diéry (région de Louga) et de Goudème Sidy (région de Fatick) viennent de démarrer. A ce jour, aucun abri n'est disponible. Il convient cependant de noter que cette situation s'explique :
  - # d'une part, par la réalisation tardive des EFP, les rapports ne nous étant parvenus que le 31 juillet 2014 et
  - # d'autre part, pour le cas de la région de Ziguinchor, par le déficit d'animation dans la zone ; le levier sur lequel était adossée cette activité, à savoir le partenariat avec le CNAMS et CARITAS Ziguinchor, n'ayant pu être opérationnalisé. C'est la raison pour laquelle, l'UCN, accompagnée des partenaires CNAMS et Caritas-Ziguinchor, a mené en août dernier une mission de sensibilisation et de mobilisation des bénéficiaires sur la nécessité de réaliser la construction des abris. Un chronogramme a ainsi été adopté au cours de cette mission pour la mise à disposition des abris à la date du 30 octobre 2014 ; ce qui n'a pu se faire du fait des difficultés rencontrées par les villages.

- *Le retard dans la livraison du lot 2 des combinés, des moteurs et des autres équipements (châssis, matériel électrique) : Le processus d'acquisition des équipements destinés à l'installation des dix (10) autres plates-formes avait abouti, le 31 mars 2014, à l'ouverture et l'évaluation des offres portant sur les lots :*

- # de kits moteurs/alternateurs/châssis,
- # de combinés (broyeurs, décortiqueuses)
- # de matériel électrique et
- # de modules complémentaires.

A l'issue des évaluations effectuées par la commission régionale des marchés publics, toutes les offres ont été déclarées infructueuses à l'exception de celles portant sur le lot des modules complémentaires. Ainsi, un procès-verbal de carence a été établi pour les lots portant sur les moteurs, alternateurs, châssis, combinés et matériel électrique et la procédure reprise.

Cette reprise de la procédure a négativement affecté le planning d'acquisition des équipements et ce n'est que le 14 octobre 2014 que le processus de sélection du fournisseur a pu être bouclé avec la notification du marché à l'adjudicataire. Conformément aux délais contractuels, la livraison des «équipements est prévue pour le 15 décembre 2014. Cependant, au vu des documents fournis par le fournisseur, la livraison ne pourra être effective qu'au mois de janvier 2015

C'est donc dire que malgré la disponibilité des équipements, les installations de 2014 seront reportées en 2015 du fait de la non finalisation de la construction des abris. Une animation assez soutenue sera effectuée auprès des villages concernés afin que les abris soient finalisés et que les plates-formes puissent être installées dès le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2015.

### 3.2.1.3 Analyse des écarts et enseignements.

Un niveau de réalisation assez faible a été enregistré pour ce produit. Cette situation est due aux lenteurs notées dans les acquisitions des équipements d'une part et d'autre part, du fait de la non finalisation de la construction des abris par les bénéficiaires.

#### Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrant 2.1

Produit	Indicateurs	Cibles 2014	Réal 2014	Taux de réalisation	Observations
2.1 Cinq cents (500) plateformes dont trois cents (300) avec réseau d'eau, d'électricité, de biocarburant et deux cents (200) résultant de partenariats avec PEPAM, ASER, PNDL, etc. sont installées	1. nombre de PTFM avec réseau d'eau mis en place	1	1	100%	Le réseau installé dans le cadre d'une convention avec CARITAS Kaolack a été réceptionné le 24 janvier 2014.
	2. nombre de PTFM avec réseau d'électricité mis en place	1	1	100%	
	3. nombre de conventions de partenariats signées et/ou suivies	2	2	100%	L'avenants à la convention de partenariat CAURIE MF ainsi que la convention avec le Projet de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN) du Massif du Fouta Djallon ont fait l'objet d'un suivi qui a abouti : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour CAURIE MF, à l'intensification des activités au niveau des BV</li> <li>- Pour PGRN, à l'installation de deux (02) plates-formes dans la zone Est</li> </ul>
	3. nombre d'abris construits	10	0	0%	La réalisation tardive des EFP combinée au déficit d'animation autour de la mobilisation des apports des bénéficiaires a entraîné un retard très important dans la construction des abris.
	4. nombre de plateformes installées	31	0	0%	Cette activité a été retardée par (i) le non-respect des calendriers de livraison des équipements devant servir à la finalisation de l'installation des

Produit	Indicateurs	Cibles 2014	Réal 2014	Taux de réalisation	Observations
					<p>vingt et une (21) plates-formes. A ce jour, au vu des informations disponibles, les installations ne pourront être effectives qu'en début 2015.</p> <p>(ii) les difficultés rencontrées dans la sélection du fournisseur des équipements destinés à l'installation des dix (10) plates-formes,</p> <p>(iii) la réalisation tardive des EFP qui a négativement impacté sur la construction des abris par les bénéficiaires.</p>

### 3.3 Objectif spécifique 3 : Assurer une gestion réussie du Programme

#### 3.3.1. Produit 3.1 : Un Dispositif de gestion et de coordination est défini et opérationnalisé.

##### 3.3.1.1 Activités prévues

Les activités à réaliser pour l'atteinte des objectifs de ce Produit sont les suivantes :

- 3.1.2 Tenir les réunions du Comité de Pilotage,
- 3.1.4 Assurer les conditions d'un bon fonctionnement de l'UCN,
- 3.1.8 élaborer et transmettre le plan de passation des marchés.
- 3.1.20 Procéder à des missions de recherche de financement.

##### 3.3.1.2 Bilan des activités.

Les réalisations durant cette année sont :

#### A. Tenir les réunions du Comité de Pilotage.

Le Programme a tenu au cours de cette année une réunion de comité de pilotage restreint présidée par le Directeur du Redéploiement Industriel, Président du Comité du Pilotage en présence de la Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets/Programmes (CAP/DI/MEF) et du Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD).

Cette réunion de comité de pilotage restreint, tenue le 17 février 2014, avait pour effet de valider le PTA 2014 révisé suite à la réduction de la contribution du PNUD au titre de 2014 et à l'annulation de la partie « A rechercher » figurant dans le PTA initial. Au terme de la réunion, le Plan de Travail Annuel 2014 révisé a été validé par le Comité de Pilotage.

#### B. Assurer les conditions d'un bon fonctionnement de l'UCN

Le Programme a été confronté au cours de cette année à d'énormes difficultés dans la mise à disposition des fonds. Cette situation a fortement affecté la correcte prise en charge du fonctionnement de l'UCN qui, outre les suspensions répétitives

de ses lignes téléphoniques, l'indisponibilité de carburant, le déficit d'entretien de ses véhicules etc., a régulièrement connu des retards de salaires allant de deux à trois mois.

### C. élaborer et transmettre le plan de passation des marchés.

Le plan de passation des marchés (PPM) du PN-PTFM au titre de l'exercice 2014, validé en interne, a été transmis à la DCMP le 23 janvier 2014, validé par cette dernière le 31 janvier 2014 et figure sur le portail des marchés publics de l'ARMP.

### D. Procéder à une (01) mission de recherche de financement

La mission de recherche de financement prévu pour cet exercice n'a pu être réalisée, le PN-PTFM ayant préféré attendre disposer d'un document validé par l'ensemble des parties prenantes au Programme pour mener cette activité.

Toutefois, le PN-PTFM, en marge de la mission de recherche de financement pour la phase d'extension, avec l'aval de son ministère de tutelle et l'appui de la Direction du Redéploiement Industriel, a rencontré des entreprises locales qui, dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), pourraient financer quelques installations de ptfm. Il s'agit de Sabadola Gold Operations, d'Expresso et de la Société Sénégalaise des Phosphates de Thiès. Ces derniers ont montré leur disponibilité à apporter un appui au Programme et des projets de convention ont été élaborés à cet effet et font l'objet de discussions.

La même démarche sera poursuivie auprès des structures ci-dessous :

- Les Ciments du Sahel ;
- La Grande Côte Opérations SA (CGO)
- Oromin Joint-Venture ;
- La SOCOCIM ;
- SEPHOS SA ;
- La Fondation SONATEL ;
- La SENTEL GSM (TIGO) ;
- Dangote Industries et
- La CNES.

#### 3.3.1.3 Analyse des écarts et enseignements (sur le Produit).

Les activités du produit 3.1 ont été partiellement réalisées du fait des difficultés dans la mise à disponibilité des ressources et du retard enregistré dans la validation du document d'extension.

#### Evolution des indicateurs de l'extrait 3.1

Produit	Indicateurs	Cibles 2014	Réal 2014	Taux de réalisation	Observations
3.1 Un dispositif de gestion et de coordination est défini et opérationnalisé	1. nombre de réunions de comité de pilotage tenues	02	01	50%	Il est prévu la tenue d'une autre réunion de comité de pilotage au courant du mois de décembre 2014

Produit	Indicateurs	Cibles 2014	Réal 2014	Taux de réalisation	Observations
	5. nombre de mois de salaire payés à temps	12	8	67%	Les retards consécutifs dans la mise en place des ressources ont induit de récurrents retards de paiement des salaires
	6. nombre de mois de charges sociales payés	12	11	92%	
	7. le nombre de conventions de financement signées	01	0	0%	Le Document d'Extension qui devait servir de support à la recherche de financement est encore en cours de validation. Cependant, le PN-PTFM, a dans le cadre de la RSE, rencontré EXPRESSO, SSPT, SABADOLA avec qui des projets de conventions ont été élaborés et font l'objet de discussions.
	10. nombre de plans de passation de marché élaborés	1	1	100%	

**Résultat 3.3.2 : Un Dispositif de Suivi-Evaluation-Contrôle est défini et opérationnalisé**

**3.3.2.1 Activités prévues**

Les activités liées à ce Produit sont :

- 3.2.2 élaborer des rapports périodiques par le suivi rapproché des PTFM,
- 3.2.3 organiser six (06) missions de suivi par l'UCN :
- 3.2.4 assurer la prise en charge des missions de suivi par la tutelle,
- 3.2.9 procéder à l'évaluation de la viabilité financière et technique de la PTFM
- 3.2.11 Procéder à l'évaluation de l'impact socio-économique de la PTFM

**3.3.2.2 Bilan des activités.**

**A. élaborer des rapports périodiques par le suivi rapproché des PTFM :**

Plus de deux cent six (206) missions ont été menées durant l'exercice 2014 au cours desquelles il a été procédé :

- ✓ à la collecte des données techniques, économiques, financières et socio-économiques au niveau des plates-formes ;
- ✓ au diagnostic technique et organisationnel des plates-formes en difficulté,
- ✓ à la redynamisation des GA-PTFM,

- ✓ à la réparation des plates-formes en difficulté,
- ✓ l'assistance technique en vue de la correcte prise en charge de l'outil plate-forme ;
- ✓ l'animation pour la mobilisation financière de la quote-part des bénéficiaires dans la mise en place de la plate-forme (financement abri).

Cinq (05) rapports d'activités trimestriels rendant compte de l'exécution des activités inscrites sur le Plan de Travail Annuel(PTA) sont disponibles.

Il est important de souligner que le suivi des plates-formes par les CAC a été qualitativement et quantitativement affecté cette année par :

- # *Le retard dans le processus de sélection des CAC* : du fait des contraintes liées au dispositif du code des marchés publics, la sélection des CAC au titre de 2014 a connu un retard qui a eu comme effet, l'absence sur une longue période (de janvier à mi-avril) d'opérateurs sur le terrain. En effet, les contrats avec les CAC n'ont été signés que le 21 avril 2014.
- # *les difficultés dans la mobilisation des ressources* : En effet, les CAC qui d'habitude recevaient leur budget au début de chaque trimestre ont dû, cette année, préfinancer pratiquement tout un exercice, les paiements au titre de 2014 s'opérant sur les ressources du BCI, donc après service fait. Cette situation les a plongé dans des tensions de trésorerie qui ont considérablement limité le rythme de leurs interventions sur le terrain.
- # *La qualité de l'équipe de la CAC dans certaines zones* : Du fait de la nature des nouveaux contrats qui les lient avec le PN-PTFM, certaines des ONG-CAC n'ont pu maintenir les membres de leur CAC qui, par ailleurs, pour avoir bénéficié de toutes les formations au niveau national comme sous-régional sur la plate-forme, justifiaient d'une bonne maîtrise de la démarche plate-forme.

#### **B. organiser au moins six (06) missions de suivi par l'UCN :**

L'unité de Coordination Nationale du PN-PTFM a effectué au cours de l'année treize (13) missions de suivi ainsi réparties par zone :

- # *Zone nord (régions de Saint-Louis et de Matam):*
  - suivi des plates-formes de la zone : du 28 au 1er mai 2014,
  - collecte des données d'exploitation au niveau des ptfm de la zone : du 14 au 19 juillet 2014,
  - suivi de la construction des abris dans la région de Matam : du 19 au 24 août 2014.
- # *Zone centre (régions de Kaolack, Fatick, Diourbel et Kafrine :*
  - Rencontre GA de Ndiaffate : 13 novembre 2014 ;
  - Visite plates-formes Koupéthie et Keur Gaye : 07 novembre 2014.
- # *Zone Centre-Ouest (régions de Thiès et de Louga) :*
  - visite des infrastructures économiques créées autour des plates-formes de la zone : du 08 au 11 avril 2014,
  - visite technique du réseau d'électricité de Tatène Bambara : du 1<sup>er</sup> au 02 Août 2014,

- suivi technique des infrastructures de Tatène Bambara : du 16 au 17 novembre 2014.

# *Zone Est (régions de Tambacounda et de Kédougou) :*

- revue des activités du GADEC, visite des chantiers (bâtiments ETAAL et E.MPE) et des infrastructures économiques de la zone : du 14 au 17 mai 2014 :
- suivi des plates-formes de la zone : du 1<sup>er</sup> au 06 septembre 2014 :

# *Zone Sud-Est (régions de Sédhiou et de Kolda) :*

- suivi des plates-formes de la zone : du 1<sup>er</sup> au 06 septembre 2014,

# *Zone Sud-Ouest (région de Ziguinchor)*

Les missions de suivi ci-dessous ont été effectuées dans cette zone :

- Mission de suivi des abris et de validation de la liste des villages demandeurs : du 04 au 06 mars 2014 ;
- suivi de la construction des abris : du 4 au 9 août 2014

Cependant, il est important de préciser que, du fait des contraintes financières, ces missions ont porté sur un échantillon très faible de plates-formes ; ce qui altère la qualité desdites missions.

Néanmoins, ces missions de supervision des activités de terrain dévolues aux ONG-CAC, outre l'opportunité qu'elles offrent d'échanger avec les bénéficiaires quant aux effets de la plate-forme, ont permis d'apprécier :

- ✓ L'état d'exécution des contrats nous liant avec les ONG-CAC,
- ✓ Les effets de nos réalisations,
- ✓ Les opportunités existant au niveau des sites visités en termes de développement d'activités économiques autour de la plate-forme,
- ✓ L'impact de l'introduction du micro-crédit dans les villages à travers les conventions signées avec Caurie-MF et U-IMCEC sur la promotion des activités économiques.

### **C. Assurer la prise en charge des missions de suivi par la tutelle**

Le PN-PTFM a reçu au cours de cette année, trois missions de suivi de la tutelle ainsi réparties :

- Le Directeur Pays du PNUD accompagné du team-leader Réduction Pauvreté/Développement Durable, en charge du portefeuille du PN-PTFM au niveau du PNUD, a effectué sur la période du 18 au 19 décembre 2014, une visite des plates-formes de Koupéthie (commune de Thiaré, région de Kaolack), de Keur Gaye (commune de Taïba Niassène, région de Kaolack), de Bicole (commune de Diarère, région de Fatick), de Tatène Bambara et de Thiokhole (commune de Notto Diobass, région de Thiès).

Ces visites lui ont permis de constater les réalisations au niveau de ces zones (plates-formes de base, ETAAL, CENCOM, réseau d'eau, réseau d'électricité) ainsi que la dynamique organisationnelle et les opportunités qu'offre la plate-forme.

Outre les échanges avec les bénéficiaires et les autorités des zones visitées (Gouverneurs de Thiès et de Kaolack), la délégation a eu une séance de travail

avec CAURIE-MF avec qui, le PN-PTFM a signé une convention de partenariat portant sur l'installation de Bancs Villageois au niveau des villages plates-formes.

- La Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets/Programmes a effectué sur les périodes du 04 au 05 mars 2014 et du 13 au 14 novembre 2014, deux visites de proximité aux termes desquelles, l'exécution financière et technique portant sur la période janvier-octobre 2014 ont fait l'objet d'une revue.
- Le PN-PTFM a eu, le 02 avril 2014, une séance de travail avec la Direction du Redéploiement Industriel autour de l'état d'exécution globale du Programme et des difficultés rencontrées dans la mobilisation des ressources.

**D. procéder à l'évaluation de la viabilité financière et technique de la PTFM :**

Le rapport définitif revu des observations de la réunion de validation du rapport provisoire a été produit par le Consultant le 23 septembre 2014. Il a fait l'objet d'une validation interne.

**E. Procéder à l'évaluation de l'impact socio-économique de la PTFM**

L'e rapport définitif, revu des observations de la réunion de validation du rapport provisoire, a été produit par le Consultant le 30 mars 2014.

**3.3.2.3 Analyse des écarts et enseignements**

Les activités du Produit 3.2 ont été pour la plupart réalisées. Cependant les difficultés dans la mobilisation des ressources, le retard dans la sélection des CAC et l'effritement des équipes initiales des CAC ont quelque peu altéré la qualité du suivi.

**Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrait 3.2**

Produit	Indicateurs	Cibles 2014	Réal 2014	Taux de réalisation	Observations
	1. nombre de rapports de mission de suivi rapproché/trimestriel des PTFM élaborés.	12	5	42%	Les partenaires d'exécution (CAC) chargés de la production des rapports n'ayant pas encore été sélectionnés au 31 mars, l'UCN n'a pu disposer de rapports au titre du 1 <sup>er</sup> trimestre ; à cela s'ajoute la non production par la CAC CARITAS, et GRADELS de rapports au titre du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2014.
	2. nombre de rapports de missions d'appui fournis par l'UCN	18	14	78%	L'UCN a effectué treize (13) missions de suivi ; ces missions ont cependant couvert un échantillon très réduit du portefeuille de Plateforme.
	3. nombre de missions de suivi effectués par la tutelle	03	03	100%	

Produit	Indicateurs	Cibles 2014	Réal 2014	Taux de réalisation	Observations
	4. nombre de base de données relative à la mise en œuvre du programme fonctionnelle	01	01	100%	Il convient cependant de noter que la base OISE n'est pas fonctionnelle depuis plus de trois (03) mois. Une nouvelle version est en cours d'élaboration. En attendant, un Etat sur Excel constitue la base provisoire.
	5. nombre de bases de données relative à la mise en œuvre et à l'exploitation des infrastructures fonctionnelles	01	1	100%	Une base de données portant sur les infrastructures créées autour de la plate-forme est disponible ; cependant, le renseignement des données d'exploitation pour les infrastructures fonctionnelles n'est pas encore exhaustif, la collecte des données par les CAC étant en cours dans certaines zones.
	6. nombre de rapports d'évaluation de l'impact socio-économique de la ptfm disponibles	01	01	100%	
	7. nombre de rapports d'étude sur la rentabilité technique et financière de la ptfm disponibles	01	01	100%	

### 3.3.3 Produit 3.3 : Un Plan de Communication est élaboré et exécuté

#### 3.3.3.1 Activités prévues

Les activités liées à ce Produit sont :

3.3.7 confectionner des supports de communication.

#### 3.3.3.2 Réalisations

##### A. Confectionner des supports de communication.

(i) Le publi-reportage réalisé par le PN-PTFM attend toujours d'être diffusé par les chaînes de télévision ciblées (RTS, Walf-TV, 2STV, TFM) et auxquelles des demandes de prix ont été envoyées. Une demande d'appui introduite au niveau du ministère de tutelle pour diligenter cette diffusion par la RTS permettra de résoudre le problème.

(ii) Le PN-PTFM a réceptionné seize (16) tableaux indicatifs qui sont actuellement en cours d'implantation à l'entrée et à la sortie de Kaolack, Fatick, Thiès, Diourbel, Kaffrine, Louga, Saint-Louis et Matam.

(iii) Soixante-dix (70) tableaux enseigne pour les PTFM ont été réalisées, réceptionnées et la mise en place dans les villages ciblés se poursuit.

(iv) Les tableaux enseignes pour les ETAAL, CENCOM sont en cours de réalisation et seront réceptionnés et mis en place dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

(iv) Des actions d'animation et de remobilisation des groupements propriétaires de PTFM, des responsables de GA-PTFM, de CENCOM et d'E.MPE se sont déroulées tout le long de l'année concomitamment aux visites de suivi réalisées dans les différents villages.

### 3.3.3.3. Analyse des écarts et enseignements.

Le niveau de réalisation est moyen du fait de la faiblesse des ressources disponibles.

#### Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrant 3.3

Produit	Indicateurs	Cibles 2014	Réal 2014	Taux de réalisation	Observations
	1. nombre de tableaux indicatifs confectionnés	16	16	100 %	
	2. nombre de tableaux enseignes pour les ETAAL et CENCOM confectionnés	17	0	0 %	La confection des tableaux est reportée pour le premier trimestre 2015
	3. nombre de tableaux enseigne ptfm confectionnés	90	70	78%	L'expérience a montré que le stockage des tableaux enseigne accéléreraient leur détérioration ; d'où la décision prise de ne les confectionner qu'à la veille de la mise en marche des plates-formes.

### 3.3.4. Produit 3.4 « Un Plan de Renforcement des Capacités est élaboré et validé ».

#### 3.3.4.1 Activités prévues

Les activités prévues pour l'atteinte des objectifs de ce produit sont :

3.4.9 former quarante (40) meuniers à l'utilisation des modules de base,

3.4.10 former vingt (20) meuniers à l'utilisation des modules complémentaires,

3.4.11 mettre en place et former vingt (20) CFG,

### **3.3.4.2 Réalisations**

#### **A. former quarante (40) meuniers à l'utilisation des modules de base**

Pour des raisons pédagogiques, la formation des meuniers est concomitante à l'installation des plates-formes. Cela permet d'éviter une longue attente entre la formation des meuniers et le démarrage des activités. En effet, après la formation, ces derniers ont besoin de s'exercer, ce qu'ils ne peuvent faire sans l'installation des équipements. Ainsi, la formation des meuniers s'effectuera en même temps que l'installation et la mise en service des plates-formes ; à savoir la deuxième quinzaine du mois de décembre pour vingt (20) meuniers, et début 2015 pour les vingt (20) autres.

Cependant, dans le cadre de la mise en service de la PTFM de Abdallah Walo, une session de formation des meuniers a été organisée dans le village du 18 au 20 Mars 2014. Cette session a permis à quatre participants, d'acquérir les connaissances nécessaires pour la gestion technique de leur PTFM.

#### **B. Former vingt (20) meuniers à l'utilisation des modules complémentaires**

Pour les mêmes raisons que pour l'activité précédente, la formation des vingt (20) meuniers se tiendra dès l'installation et la mise en service des modules complémentaires prévue le 19 décembre 2014.

#### **C. Mettre en place et former dix (10) CFG,**

La formation des CFG requiert, au préalable, l'installation et la mise en service des Plateformes, d'où la décision prise de reporter cette activité ; les Plateformes n'étant pas encore installées. Par ailleurs, des Comités Féminins de Gestion (CFG) ont été redynamisés dans des villages parallèlement à la réhabilitation des PTFM présentant des difficultés. Dans la zone Nord, il a été procédé au renouvellement du CFG d'Abdallah Walo (région de Saint-Louis) au mois de juillet dernier et à la formation de la nouvelle équipe.

### **3.3.4.3 Analyse des écarts et enseignements**

Le niveau de réalisation des activités de ce produit est assez faible ; toutes les activités étant corrélées à l'installation des plates-formes qui n'est pas encore effective.

### Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrait 3.4

Produit	Indicateurs	Cibles 2014	Réal 2014	Taux de réalisation	Observations
3.4 Un plan de renforcement des capacités des acteurs est élaboré et exécuté	1. nombre de meuniers formés à l'utilisation des modules de base	40	4	10%	La formation des meuniers nécessite qu'au préalable les plates-formes soient installées; ce qui n'est pas encore le cas. La formation est donc prévue pour vingt (20) meuniers, dans la deuxième quinzaine du mois de décembre en même temps que les installations et pour 2015 pour les vingt (20) autres meuniers
	2. nombre de meuniers formés à l'utilisation des modules complémentaires	20	0	0%	Il faut que les modules complémentaires soient réceptionnés et installés avant que la formation puisse se faire. Cette activité est prévue pour le 19 décembre 2014.
	3. Nombre de CFG formés	10	1	10%	La formation des CFG ne peut se faire que si les plates-formes sont installées. Puisque cette formation porte sur les plates-formes de 2014 qui ne pourront être installées qu'en 2015, l'activité est reportée en 2015.

#### **IV. AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES**

##### **A. Création de deux (02) regroupements de propriétaires de PTFM (GA-PTFM)**

Le PN-PTFM a enregistré durant ce trimestre la création de deux (02) GA-PTFM ainsi répartis par zone :

- ✓ GA PTFM du Niokolo Koba (région de Tambacounda) avec comme membres les ptfm de :
  - Dialakoto,
  - Diéoundiala,
  - Dialamahan,
  - Béliwamédaké
  - Mansadala
- ✓ GA PTFM du Wouli (région de Tambacounda) avec comme membre les ptfm de :
  - Madialy,
  - Nguéne Peulh
  - Saal

L'appui à la création des Groupements d'Affaires de GPF exploitants de plateformes multifonctionnelles (GA-PTFM) au niveau des arrondissements ou communautés rurales, vise le renforcement de la dynamique organisationnelle dans les localités bénéficiaires de plates-formes. En effet, à travers leurs regroupements en GA-PTFM, les GPF exploitants de PTFM, outre l'institutionnalisation et la collaboration entre les PTFM d'une même localité, élargissent et intensifient la coopération économique inter-entreprises plates-formes à travers la réalisation de projets collectifs qui vont assurer une contribution déterminante dans le renforcement des dynamiques de développement économique local avec l'appui du Programme et des partenaires.

Dans une approche par cercles concentriques, le regroupement des PTFM est prévu au niveau de chaque département pour accroître les moyens d'intervention, assurer l'efficacité commerciale et la visibilité des effets des plateformes multifonctionnelles dans les collectivités locales dans le cadre de l'autonomisation des femmes pour la lutte contre la pauvreté.

##### **B. Réhabilitation de plates-formes en difficulté**

Suite au constat de l'existence d'un parc de plates-forme en difficultés, le PN-PTFM a initié un programme de réhabilitation des PTFM qui a permis, dans toutes les zones d'intervention, de faire l'état des lieux et d'appuyer les bénéficiaires de PTFM. A ce jour, trente-six(36) plates-formes ont été réhabilitées et se répartissent ainsi par zone :

- # Zone Centre-ouest : 17 ptfm ;
- # Zone centre : 03 ptfm ;
- # Zone sud-est : 10 ptfm et
- # Zone nord : 06 ptfm.

### **C. Participation du PN-PTFM à l'atelier de présentation du Plan Sénégal Emergent (PSE) au secteur Privé**

Le PN-PTFM, du fait de sa présélection par l'ancrage institutionnel comme Programme éligible au PSE, a été invité à participer à l'atelier de présentation du PSE présidé par le Ministre en charge des finances le 15 janvier 2014 à l'hôtel King Fahd Palace.

### **D. Inauguration PTFM de Ndiané (Linguère)**

Sur invitation des autorités locales, le PN-PTFM a participé le 24 janvier 2014, à la cérémonie d'inauguration de la plate-forme de Ndiané situé dans le département de Linguère (région de Louga). Cette cérémonie qui a enregistré la participation de cadres de la localité, a été l'occasion pour le Programme de faire un plaidoyer sur la contribution des ressortissants des zones rurales dans le financement des activités économiques communautaires autour de la plate-forme.

### **E. Diagnostic technique et organisationnel de l'Unité de Production d'Aliment de Volaille (UPAV) de Saré Bilaly**

Suite aux difficultés enregistrées dans l'exploitation de l'UPAV, une mission technique s'y est rendue sur la période du 04 au 07 février 2014 en vue de faire le diagnostic technique, opérationnel et organisationnel de l'Unité.

Outre ce diagnostic, la mission a pu :

- informer les responsables du service régional de l'élevage sur l'expérimentation en cours concernant la production d'aliment de volaille et recueillir des données sur la situation du sous-secteur dans la région,
- faire le suivi de la PTFM de Saré Bilaly,
- concevoir, de retour de mission, un projet d'exploitation de l'unité de production d'aliments de volaille.

Deux (02) documents ont été livrés au terme de la mission, un rapport de mission, un document d'étude du projet d'exploitation de l'ETAAL UPAV du village de Saré Bilaly.

L'enseignement retenu est la possibilité de renforcer la rentabilité des PTFM installées avec la production d'aliment de volaille grâce à l'installation d'un mélangeur d'aliments dans les villages bénéficiant d'une forte production de maïs qui représente 60% des intrants dans la composition des aliments de volailles

### **F. Participation à la journée de l'industrialisation de l'Afrique**

Le PN-PTFM, sur invitation de la tutelle technique, a participé à la journée de l'Industrialisation de l'Afrique qui s'est tenue le 28 février 2014 à l'hôtel Terrou-bi. Cette journée a été présidé par le ministre en charge de l'Industrie et a enregistré la participation de structures comme l'ONUDI, l'UEMOA, les Nations Unies, le secteur privé. A cette occasion, le PN-PTFM a fait une communication sur la Plate-forme Multifonctionnelle.

## **G. Participation à la réunion de synergie des Projets/Programmes**

Sur initiative du PNUD, le PN-PTFM a participé, le 12 mars 2014 à la réunion de synergie des Projets/Programmes relevant du portefeuille "Lutte contre la pauvreté/Développement durable". La réunion a porté sur la nécessité pour les Projets/Programmes d'identifier les zones d'interventions communes et d'y développer des synergies d'actions et d'utilisation des ressources humaines. Pour ce faire, des supports de collaboration ont été arrêtés notamment un protocole d'accord formalisant le cadre de synergie et une matrice opérationnelle des synergies.

## **H. Appui au projet pilote PTFM de la Gambie**

Le PN-PTFM Sénégal, sur requête du Programme Régional Energie pour la Réduction de la Pauvreté du PNUD, a effectué sur la période du 16 au 29 mars 2014, une mission d'appui au Projet pilote PTFM de la Gambie qui a essentiellement porté sur la gestion opérationnelle des Plateformes. L'occasion a été saisie pour sensibiliser les autorités (Mme le Ministre de l'énergie, Mme le Secrétaire permanent du secteur de l'énergie, les membres des Directions de l'énergie et du développement communautaire logé au ministère de la famille et des affaires féminines). A son arrivée à Banjul comme avant son départ, la mission a également rencontré la Représentante Résidente du PNUD et Coordinatrice des agences du système des Nations Unies, son adjointe et les chargés de programmes pour un briefing et un débriefing autour de la méthodologie d'implantation et de développement d'un programme plateforme multifonctionnelle pour l'accès à l'énergie en milieu rural.

La visite des cinq (05) villages pilotes a permis à la mission de discuter et d'échanger avec les bénéficiaires de PTFM et de constater le niveau d'adhésion des populations à l'outil Plateforme multifonctionnelle pour lequel beaucoup d'initiatives sont prises dans le cadre d'une meilleure rentabilisation des équipements à travers le renforcement du volume d'activités (sensibilisation des villages environnants et augmentation des superficies pour la culture de céréales).

La rencontre à Sitanunku (North Bank region) avec le Gouverneur de région, originaire du village, a permis à l'autorité administrative de prendre part à la réunion avec les populations et à inviter les membres de la mission à une soirée culturelle autour du « kankouran » qui a montré la richesse du patrimoine culturel mandingue.

## **I. Participation à l'atelier portant sur l'étude de projet : implantation d'un incubateur d'entreprises innovantes pour la valorisation des filières a fort potentiel de développement économique et social dans la région de Kaolack**

L'UCN a participé du 19 au 20 mars 2014, à l'atelier portant sur l'étude de projet : implantation d'un incubateur d'entreprises innovantes pour la valorisation des filières a fort potentiel de développement économique et social dans la région de Kaolack. Ont été déclinés au cours de cet atelier :

- Les objectifs de l'étude ;
- la méthodologie proposée pour identifier les filières et besoins d'innovations au niveau des secteurs de l'Agriculture, l'Industrie et l'Artisanat, du Commerce et des Services.

Par ailleurs, les travaux et échanges qui ont eu lieu au cours de cet atelier ont permis d'identifier :

- les filières porteuses pour la région de Kaolack ;
- les attentes et les contributions des acteurs de l'incubateur de Kaolack ;
- les caractéristiques de la production et les besoins en innovation technologiques pour les filières retenues.

#### **J. Participation à l'atelier d'échanges sur l'agenda du dialogue sur les contraintes des PME de la région de Kaolack liées à l'environnement des affaires**

L'atelier sur le thème ci-dessus tenu le 19 mars 2014 et auquel a participé le PN-PTFM a permis d'identifier et de valider le programme d'intervention de la plateforme du développement économique local mis en place avec l'appui de l'ARD. Ce programme porte principalement sur l'organisation d'ateliers sur les contraintes majeures qui freine le développement de l'économie régionale de Kaolack à savoir :

- l'accès aux marchés
- le financement des activités économiques
- la professionnalisation des activités

#### **K. Participation séminaire d'appropriation du PSE**

Sur invitation du ministère de tutelle, le PN-PTFM a participé au séminaire d'appropriation du Plan Sénégal Emergent (PSE) organisé le 14 avril 2014 à l'hôtel le Ndiambour à Dakar. Ce séminaire, présidé par le ministre en charge de l'industrie a été l'occasion pour l'UCN, à travers une intervention sur la plate-forme et ses fonctions créatrices d'emplois, de fixation des jeunes en milieu rural, de création de valeur ajoutée en milieu rural grâce aux ETAAL, CENCOM et E.MPE, de prouver que la plate-forme constitue valablement un instrument de mise en œuvre du PSE. A la suite de cette intervention, l'invitation a été faite au Programme de s'inscrire auprès de la Cellule de suivi des Projets membres du PSE au sein du ministère de l'Industrie.

#### **L. Mission d'appui à l'équipe Gambienne**

Conformément à la démarche Plateforme et dans le cadre de l'appui aux nouveaux pays pour l'implantation de PTFM, le PNUD/PREP a désigné l'UCN du Sénégal pour la capacitation des agents du Projet pilote de la Gambie dans la mise en œuvre des activités. En effet après les missions de novembre 2013 et de mars 2014 respectivement dédiées au concept et à la démarche PTFM et à la gestion opérationnelle des Plateformes, cette présente mission était essentiellement axée sur la conduite des Etudes de Faisabilité Participative (EFP). C'est ainsi que du 18 au 31 mai 2014, une équipe de l'UCN s'est rendue à Banjul pour l'initiation des personnels du Projet et de ses partenaires à la conduite d'EFP. Après les séances de briefing et de planification, la formation s'est déroulée en deux temps à savoir (i) la phase théorique qui s'est déroulée dans la salle de conférence dudit ministère et (ii) une

phase pratique sur le terrain au niveau du village de Kandunku suivie des séances de synthèse des résultats, la revue du rapport d'EFP et la restitution des conclusions de l'étude à la communauté villageoise.

L'évaluation des apprenants au terme de l'atelier a fait ressortir un bon niveau de compréhension, de maîtrise de la démarche en vue d'une duplication autonome sur d'autres sites sollicitant l'installation de Plateformes Multifonctionnelles. Le plan de suivi des compétences prévoit la réalisation de quatre autres EFP dans les autres villages bénéficiaires de PTFM mais dont l'EFM n'avait pas été réalisée.

Il faut souligner que la mission composée du Coordonnateur National, des experts en Développement des Capacités du PREP et en Animation et Communication du PN-PTFM a eu l'honneur d'être reçue par le Ministre gambien de l'énergie en présence de la Secrétaire permanente du secteur de l'énergie à son arrivée et au terme de l'atelier par l'adjoint au Secrétaire permanent qui ont tous marqué la volonté du Gouvernement de la République de Gambie à mettre en place un programme Plateformes multifonctionnelles afin de favoriser davantage l'accès à l'énergie pour tous et de contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat féminin à travers l'installation de PTFM. Les autorités ont tenu à manifester à la mission la reconnaissance de la Gambie au PNUD et à l'équipe du Programme national du Sénégal.

#### **M. Organisation d'une visite d'échange au profit de l'équipe du Projet Plates-formes Gambie**

L'Unité de Coordination Nationale du PN-PTFM, toujours dans le cadre de l'appui apporté à nos homologues de la Gambie dans le cadre du processus de mise en œuvre du Projet Plates-formes Multifonctionnelles de la Gambie, a accueilli du lundi 09 au samedi 14 juin 2014, une mission Gambienne.

Cette délégation Gambienne composée de trois (03) membres de l'équipe de coordination du Programme et de cinq (05) femmes issues de villages bénéficiaires de ptfm a fait le déplacement au Sénégal pour s'imprégner du système socio-organisationnel mis en place au niveau des ptfm sénégalaises, des possibilités qu'offre la PTFM et échanger avec leurs homologues sénégalaises.

La délégation, après les séances de travail avec l'équipe de l'UCN et de la CAC GRADELS (Thiès) a visité :

- # la plate-forme de Tatène Bambara (Thiès) avec son réseau d'eau, son réseau d'éclairage, son ETAAL, son périmètre maraîcher ;
- # la plate-forme de Baal DIOP (Thiès) avec son ETAAL, son périmètre maraîcher et son système d'organisation qui a permis, à ce jour, de renouveler sur fonds propres, tous les équipements de la ptfm passant ainsi de la première à la deuxième génération dite PTFM électrique;
- # la plate-forme de Thiokhol (Thiès) avec son ETAAL, la Centrale de Commercialisation (CENCOM) du GA des plateformes de la Commune de Diobass ;

- # la plate-forme de Nguèye-Nguèye (Thiès) avec son ETAAL et son périmètre maraîcher irrigué à partir de l'énergie de la PTFM ; dans ce village, des problèmes de cohésion sociale ont été notés à travers les échanges assez houleux entre des membres du GPF et la Présidente. Le choix de ce village était motivé par le désir de partager avec nos homologues Gambiens les difficultés qui pouvaient aussi exister au niveau des PTFM. De manière participative, les techniques de conciliation et de règlements des conflits ont été déroulées dans ce village ;
- # la plate-forme de Bicole (Fatick) avec son ETAAL et son périmètre maraîcher où des recettes records sont constamment enregistrées.

En marge de la visite des PTFM, la délégation Gambienne a aussi visité l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) avec lequel le PN-PTFM est en partenariat. La visite a permis aux Gambiens de s'imprégner des techniques de transformation agro-alimentaire et des opportunités qu'offrent les partenariats stratégiques.

La mission Gambienne a été clôturée par un débriefing effectuée avec l'équipe du Programme Régional Energie Pauvreté (PREP/PNUD) à Dakar où elle a eu à visiter certaines avenues et les sièges de certaines institutions de la République du Sénégal (avenues Pompidou, Léopold Sédar Senghor, le Palais présidentiel, le Building administratif, l'Assemblée Nationale, la Corniche Ouest et la VDN).

#### **N. Participation à l'Assemblée Générale de l'U.IMCEC**

Le PN-PTFM a participé à l'assemblée générale de l'U.IMCEC tenue le 26 avril 2014 à Sindia (département de Mbour). Pour rappel, le PN-PTFM et l'U.IMCEC sont liés par une convention de partenariat

#### **O. Participation au Salon Africain de la Recherche et des innovations Technologiques**

Sur invitation du ministère de tutelle, l'UCN a participé au Salon Africain de la Recherche et des innovations Technologiques (SARIS 2014) tenu à Dakar le 12 mai 2014.

#### **P. Participation à deux ateliers d'identification et de partage dans le cadre de la préparation de la mise en place de l'incubateur d'entreprises dans la région de Kaolack.**

Il s'agissait à travers cet atelier, d'échanger avec les acteurs du développement local évoluant dans la zone autour de la mise en place d'un incubateur d'entreprises dans la région de Kaolack.

Il convient de souligner que l'étude du projet est financée par la coopération italienne et réalisée par l'ITA dans le cadre de la mise en place de l'université du Sine Saloum.

**Q. Participation à l'atelier de restitution de l'étude portant sur les potentialités économiques de la région de Kaolack et ciblage des filières porteuses.**

Les travaux ont été supervisés par l'agence régionale de développement de Kaolack (ARD) et le Préfet du département. Ce fut un fort moment de partage et d'échanges entre acteurs et professionnels pour une bonne orientation de la relance des activités économiques dans les différentes localités.

**R. Mission guinéenne au Sénégal**

La République de Guinée Conakry, au terme d'une phase pilote ayant consacré l'installation de plus d'une cinquantaine de plates-formes multifonctionnelles, se prépare à une montée à l'échelle. Pour mettre en place les conditions de réussite de cette massification des plates-formes, les autorités Guinéennes, avec l'appui du PNUD, ont tenu à effectuer une visite d'échanges au Sénégal. où, depuis 2008, la montée en puissance des plates-formes a été amorcée avec succès. C'est ainsi qu'une délégation conduite par la ministre Guinéenne de l'Industrie, des Mines et des PME a séjourné au Sénégal sur la période du 11 au 13 août 2014.

Au cours de cette visite, outre les séances de travail avec la partie nationale et le PNUD Dakar, la délégation s'est rendue dans la région de Thiès où elle a visité les Plateformes de Tatène bambara et de Thiokhole et a tenu une séance de travail et d'échanges avec Caurie-Microfinance, partenaire du PN-PTFM/Sénégal.

De retour à Dakar, la mission guinéenne s'est rendue successivement au PNUD où elle a eu une séance de travail avec le Directeur Pays, représentant Mme le Représentant Résident, absente de Dakar et à la Direction de la Coopération Economique et Financière (DCEF) du Ministère de l'Economie et des Finances.

La mission avait auparavant visité des ateliers de l'ITA, partenaire du Programme du Sénégal, et a échangé avec les techniciens et chefs de département.

La séance de débriefing tenue à l'Hôtel Novotel a mis fin à la visite de la délégation guinéenne qui a marqué son appréciation positive de son séjour au Sénégal et a tenu, par la voix de Mme le Ministre, à remercier les autorités sénégalaises et du PNUD et a adressé une mention spéciale au Programme National Plateformes Multifonctionnelles du Sénégal qu'elle a encouragé au passage, non sans déclarer sa disponibilité à se faire appuyer par le PN-PTFM qui dispose selon elle d'une véritable expertise pouvant aider les jeunes programmes à aller dans le bon sens.

**S. Atelier de partage et de validation des outils de marketing territorial de la région de Kaolack**

Le mercredi, 10 Septembre 2014, le PNPTFM a participé à l'atelier de partage et de validation des outils de marketing territorial organisé par l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Kaolack, à la chambre de commerce, dans le cadre de la mise en œuvre de la Connaissance Innovatrice et Développement Local (CIDEL) fruit de la coopération entre les gouvernements d'Italie et du Sénégal.

L'atelier ouvert par le Gouverneur de la région, a été une occasion de présenter la méthodologie d'élaboration et le contenu de la brochure conçue pour mieux vendre les localités de la région de Kaolack. Les participants, après l'exposé du consultant, à travers des groupes de travail, ont enrichi la brochure à travers les observations et recommandations soulevées.

Pour rappel, deux régions sont ciblées dans le cadre de cet appui pour le développement du marketing territorial au Sénégal à savoir la région de Sédhiou et celle de Kaolack.

#### **T. Participation CRD Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF)**

Le PN-PTFM a participé au CRD d'information et de sensibilisation organisé le 05 août 2014 à la Gouvernance de Kaolack par le PAPEJF et consacrant le lancement des activités dans la région. Cette réunion a été l'occasion de présenter le Projet dans ses objectifs, sa démarche, ses domaines d'intervention, ses prévisions de réalisation, ses composantes et les budgets y afférents, ses organes d'exécution et ses zones d'intervention.

#### **U. Organiser l'atelier de planification des activités de 2015**

L'atelier de planification des activités de 2015 du Programme s'est tenue sur la période du 08 au 09 décembre 2014. Il a enregistré la participation des parties prenantes au Programme que sont la Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets/Programmes (CAP/DI/MEF), la Direction de la Coopération Economique et Financière (DCEF), la Direction du Redéploiement Industrie, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Programme Régional Energie (PREP) et l'Unité de Coordination Nationale du Programme.

#### **V. Participation à la célébration de la Journée des Nations-Unies à Dakar**

Sur invitation du PNUD, l'UCN a participé à la journée des Nations Unies organisé le 24 octobre 2014 à la Place du Souvenir Africain. Toutes les agences du système des Nations unies présentes au Sénégal ont participé à la cérémonie à côté des projets et programmes financés qui ont animé des stands où les différents produits réalisés ont été exposés. C'est ainsi que le PN-TFM a appuyé et encadré le GA-PTFM Diobass et le GPF de Maka Sarr (région de Thiès) dans l'animation de deux stands autour des produits céréaliers et de fruits transformés mais également de produits oléagineux. L'affluence notée autour de stands prouve l'attrait que les produits ont suscité auprès des visiteurs qui ont positivement apprécié et encouragé les femmes.

Mme la Représentante résidente du PNUD a tenu à visiter les stands du PN-PTFM et a échangé avec les membres de l'UCN et les femmes exposantes.

#### **V. SYNTHÈSE DES RESULTATS**

Il a été noté au niveau des zones d'intervention du Programme, les effets induits suivants :

##### **1. L'élargissement des opportunités de création de richesses grâce à :**

- ✓ la promotion de l'entrepreneuriat à travers les projets collectifs initiés par les groupements d'affaires et les transformatrices dans les villages bénéficiaires ;
- ✓ un meilleur accès aux services financiers en milieu rural, notamment dans les villages bénéficiaires ;

##### **2. L'émergence de l'esprit entrepreneurial chez les femmes rurales à travers :**

- ✓ La conduite des projets collectifs par les groupements d'affaires (GA-PTFM) et les femmes transformatrices des villages disposant de plates-formes,
- ✓ Les appels de fonds des GA-PTFM et des femmes transformatrices par le biais de services financiers en milieu rural pour financer leurs activités.

**3. La création de richesses en milieu rural à travers :**

- ✓ L'installation d'unités de transformation des ressources locales et
- ✓ La mise en place d'Espaces MPE

**4. L'intérêt accru des parties prenantes dans la mise en œuvre du Programme plate-forme qui se manifeste à travers:**

- ✓ l'implication encore plus grandissante des élus locaux dans la mise en œuvre du Programme ;
- ✓ la perception de plus en plus marquante de la problématique de l'accès aux sources d'énergie fournie par la plateforme ;
- ✓ Le choix porté sur le PN-PTFM par le gouvernement du Sénégal pour asseoir le développement des zones rurales comme en attestent l'inscription du Programme au Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et le rôle dévolu au PN-PTFM dans la mise en œuvre du PAPEJF ;

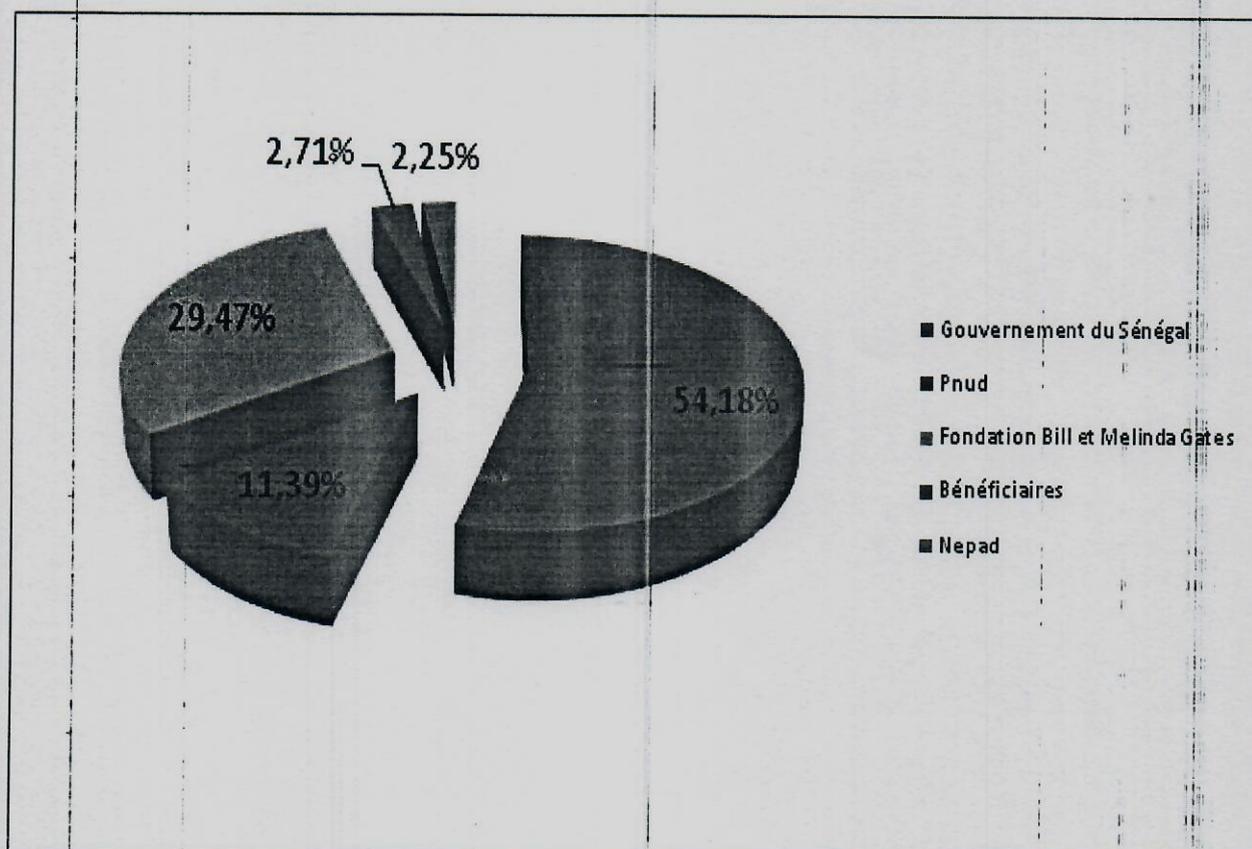
**5. Le développement et promotion de l'expertise locale à travers :**

- ✓ le Renforcement des dynamiques organisationnelles au niveau des localités bénéficiaires ;
- ✓ la formation des artisans locaux (soudeurs, électriciens, meuniers, etc.) ;
- ✓ les sessions de renforcement de capacités en matière de maîtrise des techniques de gestion et transformation de ressources locales.

## 6. ETAT D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

Le budget du Plan de Travail Annuel révisé s'élève à cinq cent cinquante-trois millions sept cent sept mille quatre cent vingt-trois (553.707.423) F CFA et se répartit comme suit :

SOURCES DE FINANCEMENT	\$	FCFA	%
Gouvernement du Sénégal	618 556,70	300 000 000	54,18%
Pnud	130 000,00	63 050 000	11,39%
Fondation Bill et Melinda GAT	336 455,74	163 181 036	29,47%
Bénéficiaires	30 927,84	15 000 000	2,71%
Nepad	25 724,01	12 476 387	2,25%
<b>TOTAL</b>	<b>1 141 664,29</b>	<b>553 707 423</b>	<b>100,00%</b>



**TABLEAU D'EXECUTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU 31 DECEMBRE 2014**

Source de Financement	Montant budgétisé (A)	Demandé (B)	Solde à la fin de la période ©	Alloué (D)	Dipsonible (E=C+D)	Taux de couverture	Dépense	Solde fin de période	TEF (H=G/E)	Dépenses effectuées par paiement direct	TE (J=(G+I))
Gouvernement du Sénégal	300 000 000	300 000 000	-	300 000 000	300 000 000	100,00%	294 226 337	5 773 663	98,08%		98
PNUD	63 050 000	63 086 088	3 236	63 082 852	63 086 088	100%	63 010 502	75 586	99,88%		99
FONDATION BMG	163 181 036	151 758 363	34 372 311	117 386 050	151 758 361	100,00%	148 427 849	3 330 512	97,81%		90
NEPAD	12 476 387	12 476 387	725 028	11 751 359	12 476 387	100,00%	10 959 111	1 517 276	87,84%		87
BENEFICIAIRES	15 000 000	15 000 000	-	10 500 000	10 500 000	70,00%	8 500 000	2 000 000	80,95%		56
<b>TOTAL</b>	<b>553 707 423</b>	<b>542 320 838</b>	<b>35 100 575</b>	<b>502 720 261</b>	<b>537 820 836</b>	<b>99,17%</b>	<b>525 123 799</b>	<b>12 697 037</b>	<b>97,64%</b>	<b>-</b>	<b>94,8</b>

<sup>(1)</sup> L'exécution sur le BC In'intègre que les engagements liquidés

### ⇒ **La couverture financière :**

Les financements reçus durant la période se chiffrent à 537.820.836 FCFA sur un montant sollicité de 542.320.838 FCFA; soit un taux de couverture des demandes de fonds de 99,17%, représentant les contributions du PNUD, de l'Etat, de la FBMG, des fonds NEPAD et des bénéficiaires.

Le taux de couverture par bailleur se présente ainsi :

- ✓ PNUD : 63.086.088 FCFA disponible sur un montant sollicité de 63086.088 FCFA soit un taux de couverture de 100 % ;
- ✓ Etat du Sénégal: 300.000.000 FCFA disponible sur un montant sollicité de 300.000.000 FCFA ; soit un taux de couverture de 100% ;
- ✓ FBMG: 151.758.361 FCFA disponible sur un montant sollicité de 151.758.361 FCFA ; soit un taux de couverture de 100% ;
- ✓ Bénéficiaires : 10.500.000 FCFA disponible sur un montant sollicité de 15.000.000 FCFA ; soit un taux de couverture de 70,00% ;
- ✓ NEPAD : 12.476.387 FCFA disponible sur un montant sollicité de 12.476.387 FCFA soit un taux de couverture de 100%.

### ⇒ **L'exécution budgétaire :**

Le PN-PTFM a enregistré un taux d'exécution budgétaire (TEB) de 94,84% ainsi constitué :

- ✓ TEB sur fonds Gouvernement du Sénégal : 98,08%,
- ✓ TEB sur fonds GATES : 90,96%,
- ✓ TEB sur Fonds TRAC : 99,94%,
- ✓ TEB sur contribution bénéficiaires : 56,67%,
- ✓ TEB sur fonds NEPAD : 87,84%.

### ⇒ **L'exécution financière :**

Le PNPTFM a enregistré au titre de l'exercice 2013, un taux d'exécution financière de 97,64%. L'exécution financière par partenaire financier se présente ainsi qu'il suit :

- ✓ TEF PNUD : 99,88% ;
- ✓ TEF Etat du Sénégal : 98,08% ;
- ✓ TEF FBMG : 97,81% ;
- ✓ TEF NEPAD : 87,84% ;
- ✓ TEF Bénéficiaires : 80,95%.

## **VII GESTION ET COORDINATION DES ACTIVITÉS**

### (i) **Ressources humaines :**

L'Unité de Coordination Nationale (UCN) est basée à Kaolack, à environ 200 km de la capitale, Dakar. Elle est composée de :

- ⇒ Un (01) Coordonnateur National,
- ⇒ Quatre (04) Experts,
  - ◆ Expert en Animation & Communication
  - ◆ Expert en Sui-Évaluation Contrôle
  - ◆ Expert en Appui aux Activités Economiques
  - ◆ Expert en Appui Technique & Technologique

- ⊕ Un (01) Responsable Administratif et Financier,
- ⊕ Un (01) Assistant Administratif et Financier,
- ⊕ Une (01) Assistante de Direction,
- ⊕ Un (01) Comptable des matières,
- ⊕ Quatre (04) chauffeurs,
- ⊕ Un (01) Agent de service,
- ⊕ Deux (02) gardiens.

(ii) **Gestion comptable**

Le PN-PTFM a utilisé comme système d'information comptable le logiciel de gestion «TOMPRO», à partir duquel sont générés les rapports financiers.

Le Comptable des matières tient les registres et documents ci-dessous:

- ❖ livre journal des matières ;
- ❖ fiches de consommation des stocks ;
- ❖ bons d'entrée et de sortie ;
- ❖ fiches d'inventaire.

(iii) **Activités de communication**

- ❖ Réunions et séances de travail interne (UCN): dix-huit (18) réunions et séances de travail pour une durée moyenne de deux (02) heures, ont été tenues au niveau de l'UCN. Certaines réunions ont été d'un caractère purement technique pour l'examen de questions spécifiques.
- ❖ Correspondances administratives : deux-cent-quarante-quatre (244) correspondances réparties comme suit :
  - **Départ** : quatre-vingt-seize (96) lettres signées par le Coordonnateur
  - **Arrivée** : cent quarante-huit (148) correspondances reçues.
- ❖ Pour la mise en œuvre du Programme, l'UCN a institué et intégré des cadres de concertation et d'échanges tels que les réunions de coordination qui sont les instances de planification et de suivi des activités.

## VIII. DIFFICULTES RENCONTREES :

L'UCN a fait face au cours de cette année à des difficultés d'ordre institutionnel, administratif et financier.

### 1. Les difficultés d'ordre organisationnel :

Le PN-PTFM, pour l'exécution des activités de terrain, avait opté, du fait de la couverture spatiale, sur le faire-faire qui consistait à créer au sein d'ONG sélectionnées selon des critères bien définies, des Cellules d'Appui Conseils (CAC) dont le personnel serait uniquement dédié aux activités du PN-PTFM. Ce personnel, depuis le démarrage du Programme, a bénéficié de formations autant sur le plan national que sous régional sur le concept et la démarche plate-forme. Avec la nature des nouveaux contrats liant le PN-PTFM à ces ONG, ces dernières n'ont pu maintenir ce personnel CAC du fait de la précarité à laquelle il était exposé. Ainsi, les activités de terrain, en cette période cruciale (appréciation de l'éligibilité à l'autonomisation de certaines plates-formes, animation autour des unités économiques créées autour des ptfm (ETAAL, E.MPE, CENCOM, réseaux d'eau et d'électricité, etc.) sont menées dans la majeure partie des zones, par des équipes moins expérimentées à la démarche plate-forme.

### 2. Les difficultés d'ordre administratif :

Du fait des contraintes de délais liées au dispositif du code des marchés publics (dépôt et validation du plan de passation des marchés, délais de publicité, etc.), le processus de recrutement des CAC n'a pu être mené en début d'année. Ainsi, les contrats avec les CAC n'ont été signés qu'au mois d'avril 2014, entraînant un gel des activités de terrain sur une période de quatre (04) mois et un retard dans l'exécution du planning annuel.

### 3. Les difficultés d'ordre financier :

(i) Au lendemain de la réunion du Comité de Pilotage ayant validé le PTA 2014, le PNUD, du fait de contraintes financières, a dû baisser de 47% ses engagements dans le budget de 2014, plongeant ainsi le PN-PTFM dans des tensions de trésorerie qui ont impacté négativement dans le volume de ses activités ;

(ii) En outre, l'exercice 2014 a démarré pour le PN-PTFM avec d'énormes difficultés dans la mobilisation des ressources GATES et TRAC du fait des formalités liées à la révision et à la signature du PTA. En effet, la demande de fonds du 1<sup>er</sup> trimestre 2014 n'a pas été satisfaite. Ainsi, le Programme a un peu raté le démarrage des activités, la majeure partie des activités planifiées pour le 1<sup>er</sup> trimestre ayant été reportées au 2<sup>ème</sup> trimestre.

D'une manière générale on peut noter les retards ci-dessous dans la mise à disposition des fonds sollicités :

**TABLEAU DE SUIVI DES DEMANDES DE FONDS GATES ET TRAC**

RUBRIQUES	Trim 1			Trim 2			Trim 3			Trim 4		
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Date demande	10			7			3			4		
Date réception					9			5		24		
Retard constaté	Demande non satisfaite			1 mois 2 jrs			1 mois 2 jours			20 jours		

Du fait des retards dans la mise en place des ressources, nous pouvons globalement estimer le nombre de mois d'activités de terrain, à neuf (09) mois.

(iii) Aussi, faut-il souligner le financement de la majeure partie des activités sur les ressources inscrites sur le BCI ; ce qui a posé d'énormes difficultés aux CAC qui, habituées par le passé à recevoir en début de chaque trimestre des ressources (GATES) pour l'exécution des activités trimestrielles, ont dû préfinancer la quasi-totalité des activités annuelles. A la pratique, il s'est révélé qu'elles n'avaient pas les moyens de préfinancement ; ce qui a considérablement ralenti l'exécution des activités planifiées et entamé la qualité de celles-ci.

## **IX. ENSEIGNEMENTS TIRES**

Au terme de cette année, nous retiendrons comme leçons apprises, la nécessité :

- ✓ d'améliorer l'efficacité dans la préparation des dossiers d'appel d'offres ;
- ✓ de mieux encadrer les délais de livraison convenus avec les fournisseurs ;
- ✓ d'un meilleur suivi de l'exécution des contrats nous liant avec les CAC,
- ✓ de la nécessité d'un changement de titre 5 à 6 pour la prise en charge de certaines dépenses de fonctionnement (perdiems, salaires, etc.).

## **X. PERSPECTIVES**

Pour l'année 2015, les actions suivantes sont prévues :

- ✓ La signature du document d'extension du Programme (2015-2018) ;
- ✓ La recherche de partenaires pour le financement de la phase d'extension ;
- ✓ L'évaluation du système d'intervention par l'approche par les CAC ;
- ✓ La poursuite de l'intensification des activités économiques au niveau des structures (ETAAL, périmètres maraîchers, E.MPE), PTFM/Entreprise;
- ✓ La promotion du concept de « village plate-forme intégrée » ou « village émergent »,
- ✓ La finalisation du processus d'autonomisation des plates-formes de cette phase d'ici au 31 Décembre 2015 ;
- ✓ L'élargissement du partenariat.

## **CONCLUSION GENERALE :**

Au même titre que pour les années précédentes, l'exercice 2014 a été pour le PN-PTFM une période difficile du fait (i) de la nature des ressources qui ont financé la quasi-totalité des activités, à savoir les ressources inscrites sur le BCI 2014, (ii) des perturbations notées dans la composition des équipes des CAC, (iii) des tensions financières auxquelles ont été exposées les CAC toujours du fait du financement des activités sur ressources du BCI, (iv) des retards notés dans la mise en place des ressources et (v) du non-respect des calendriers de livraison par les fournisseurs.

# **ANNEXES**

- 1. Les réalisations du PN-PTFM**
- 2. Note conceptuelle sur les ETAAL**
- 3. Note conceptuelle sur les CENCOM**
- 4. Note conceptuelle sur les E.MPE**
- 5. Données d'exploitation des plates-formes**

## LES REALISATIONS DU PN-PTFM

A ce jour, le PN-PTFM compte à son actif :

- Plus de cinq cent cinquante-sept (557) requêtes enregistrées;
- Quatre cent seize (416) EFP réalisées;
- Trois cent soixante-six (366) PTFM installées ;
- vingt (20) plates-formes dont le processus d'installation est enclenché ;
- Un mini-réseau d'eau installé ;
- Un mini-réseau d'éclairage installé ;
- Trois cent soixante-six (366) Comités Féminins de Gestion (CFG) installés et opérationnels
- Deux mille huit cent soixante-dix (2870) femmes, membres des Groupements de Promotion féminine (GPF) formés dans les techniques de gestion des PTFM;
- Sept cent trente-six (736) meuniers formés à l'exploitation et à la maintenance de la ptfm,
- Vingt-deux (22) Groupements d'Affaires -GA (associations des propriétaires de PTFM) mis en place, formés et opérationnels;
- Une (01) unité de production d'huile de pourghère installée et sept (07) autres en cours d'installation; précisons que l'installation et la mise en service de ces unités contribueront à la production de carburant vert en substitution au gasoil dont le renchérissement des prix grève les budgets des PTFM.
- Huit (08) Centrales de Commercialisation (CENCOM) construites;
- Quatre (04) Entreprises de Transformation Agro-alimentaires (ETAAL) créées et huit (08) autres en cours de création;
- Quatre (04) Espaces Micro et Petite Entreprise (E.MPE) créés et quatre (04) autres en cours de création ;
- Seize (16) périmètres maraîchers renforcés et trois (03) autres en cours de renforcement ;
- Cent dix-sept (117) artisans ruraux (soudeurs, mécaniciens, électriciens) formés sur l'installation, l'exploitation et la maintenance des Plates-formes ; ils sont organisés en réseau (GIE) et travaillent avec les Comités Féminins de Gestion (CFG) selon des procédures claires avec l'appui du Programme National Plateformes Multifonctionnelles et de ses partenaires de mise en œuvre qui veillent sur le respect des termes du contrat les liant aux GPF.
- Dix-sept (17) relais formés dans les techniques d'animation sociale et économique,
- Trois cent six (306) personnes formées aux techniques de production et de transformation de produits agricoles ;

Cinquante-sept (57) Banques Villageoises (BV), caisse d'épargne et de crédits villageois autogérée par les femmes avec l'appui de CAURIE MF

- Soixante et un (61) Groupements de femmes financés à travers lesquels deux mille deux cents quatre-vingt-deux (2282) clientes dans les régions de Fatick, Thiès, Kaolack, Kaffrine, Tambacounda et Kédougou ;
- Soixante-douze millions (72 000 000) FCFA d'épargne,
- La production de crédits s'élève à huit cent trente-cinq millions (835 000 000) FCFA

- Seize (16) Autorisations fra obtenues et des marques commerciales créées
- Sept (07) options technologiques identifiées,
- Dix-huit (18) sessions de renforcement de capacités des GA réalisées,
- Huit (08) créneaux identifiés,
- Une (01) étude sur les nouvelles opportunités de transformation agro-alimentaire réalisée ;
- Deux rapports sur les pratiques en techniques agricoles et en transformation de produits agricoles disponibles,
- Quarante-huit (48) membres de GA formés en Renforcement Organisationnel et Diagnostic Institutionnel (RODI),
- Trois (03) formateurs formés en RODI,
- Cent (100) personnes formées en CREE-GERME (*CREer son Entreprise – GERer Mieux son Entreprise*),

Dix (18) ateliers sur l'élaboration de plans d'épargne collectifs tenus au profit des GA,

### **TENDANCES GLOBALES DES EFFETS ET IMPACTS DES ACTIVITES DU PROGRAMME**

La PTFM a des effets et un impact socio-économiques réels à savoir :

- ✓ Un gain de temps de 5 à 8h/jour (repos/détente: amélioration de la qualité de vie des femmes);
- ✓ Effet immédiat sur la santé, l'état physique et familial des femmes
- ✓ un processus de promotion et de diversification des activités économiques grâce à la mise en place d'un système de crédit;
- ✓ la création d'activités rémunérées au sein des Comités de gestion et acquisition de compétences techniques, donc de savoir et de pouvoir;
- ✓ la valorisation des ressources humaines locales à travers les corps de métiers (forgerons, menuisiers, mécaniciens);
- ✓ la création d'emplois à travers la promotion des activités économiques dans les villages bénéficiaires ;
- ✓ la contribution à l'amélioration de la scolarisation des filles et de leur maintien à l'école ;
- ✓ le développement de l'expertise au niveau local.

# **NOTE CONCEPTUELLE DU PROJET ETAAL**

**(Entreprise de Transformation Agro -Alimentaire) : micro-infrastructure économique pour la création d'emplois en milieu rural, au Sénégal**

UCN /PNPTFM

## **I. IDEE DE BASE**

### **CONTEXTE :**

Au Sénégal des difficultés existent pour s'insérer dans le marché du travail, notamment pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi, il en va de même pour les femmes en zone péri-urbaines et rurales. En effet, 60% des chômeurs ont moins de 35 ans. Sur les 1.624.675 emplois créés entre 1988 et 2001, le milieu rural y a contribué pour 1.133.918, soit 69,8%. Cependant, ces performances du secteur cachent une précarisation poussée de l'emploi rural qui reste marqué par un sous-emploi élevé et une grande faiblesse de la productivité et de la rémunération du travail.

Par ailleurs, le PN-PTFM, dans le cadre des études de faisabilité participatives (EFP) réalisées en vue de s'assurer de l'existence, au sein des villages demandeurs, des conditions socio-économiques requises pour l'installation d'une plate-forme, identifie les opportunités de création de richesses dans les zones d'étude. C'est dans ce cadre que les Entreprises de Transformation Agro-ALimentaire (ETAAL) ont été identifiées comme étant de véritables leviers de valorisation des ressources locales, de création de chaînes de valeurs agricoles et de richesses, mais aussi de lutte contre l'exode rurale.

L'ETAAL est une entreprise de transformation secondaire initiée par des femmes et des jeunes suivant une approche filière, dans le but de produire des biens alimentaires (deux à quatre produits) qui répondent aux normes d'hygiène et de sécurité recommandées par la direction de l'industrie dans le cadre de la promotion de petites entreprises de transformation agro-alimentaire au Sénégal.

Ainsi, la mise en place de l'ETAAL obéit à la volonté d'appuyer, en milieu rural, la création et le développement d'activités économiques et vise à accroître le pouvoir économique et le statut social des femmes et des jeunes dans le village ciblé.

Les promoteurs des ETAAL, avec l'accompagnement technique, administratif, financier et organisationnel du PN-PTFM, deviendront de véritables chefs d'entreprises dotées de moyens conséquents pour participer de manière significative à l'émergence d'une dynamique de développement économique et social au niveau de leur localité.

L'ETAAL est la forme achevée de l'appui que le PNPTFM va mettre en œuvre pour assurer la professionnalisation des activités en milieu rural et la contribution à la nouvelle politique de promotion des activités de transformation des ressources locales engagée par l'Etat du Sénégal.

La mise en place des ETAAL permettra d'enrichir l'environnement des collectivités locales bénéficiaires avec des infrastructures économiques porteuses de développement.

## II. OBJECTIFS RECHERCHES

Les objectifs recherchés dans le cadre de la mise en place des ETAAL sont :

- la **création de richesse**, d'emplois et l'amélioration des revenus à travers la promotion des activités de transformation et en rapport avec la nouvelle politique de l'Etat en matière de transformation agroalimentaire
- la **professionnalisation** des activités à travers l'amélioration des conditions de travail et de commercialisation (création de noms commerciaux, de marque, autorisation FRA) et l'optimisation des PTFM installées
- la **valorisation du travail** des femmes et des jeunes en milieu rural et l'amélioration de leur statut économique et social

## III. LE PROMOTEUR

(i) Le Groupement des Femmes, exploitant la PTFM installée dans le village, est le promoteur de l'ETAAL en association avec un groupe de jeunes et le GA PTFM de la localité ou (ii) le promoteur privé

Ils seront capables pour prendre en charge la gestion de cette entreprise, son développement, sa prospérité et sa pérennisation.

## IV. LA COMPLEMENTARITE PLATEFORME et ETAAL

La PTFM assure la transformation primaire et la fourniture de l'électricité.

L'ETAAL assure la transformation secondaire, et d'autres activités de transformation menées pour l'amélioration des revenus.

## V. LA DEMARCHE

Elle est basée sur l'exploitation des rapports d'EFP et des sollicitations des promoteurs et obéit aux étapes suivantes :

- # l'identification des activités à mener
- # l'élaboration du projet de création d'une ETAAL et du plan de construction
- # la réalisation du projet
- # le renforcement des capacités
- # le suivi, accompagnement

## VI. TYPES D'ACTIVITES A PROMOUVOIR

A titre indicatif nous pouvons noter les activités ci-dessous :

1. transformation de céréales (production de granulés et de couscous)
2. production d'aliment pour nourrisson
3. production de pain à base de farine composée
4. production huile d'arachide
5. production de pâte d'arachide
6. production de biscuits
7. transformation de fruits et légumes
8. transformation de lait
9. production d'aliment de bétail ou de volaille (élevage),
10. etc.

NB / Les activités seront identifiées en fonction des potentialités de chaque village et de manière participative dans le cadre de l'étude du projet ETAAL, et cette liste n'est pas exhaustive.

## **VII. LES PARTENAIRES**

Les ETAAL devront compter sur le soutien des différentes structures d'appui au développement économique local et des GA.PTFM à savoir

- # les Directions régionales du développement Rural (DRDP),
- # l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA)
- # les centres d'appui au développement local (CADL), et autres services décentralisés d'appui au développement local,
- # les Agences régionales de développement local (ARD),
- # la centrale de commercialisation (CENCOM) GA PTFM de la localité ciblée,
- # les structures financières décentralisées (SFD),
- # les ONG,
- # les projets et programmes, etc.

## **VIII. LES ATOUS ET LES CONTRAINTES IDENTIFIEES**

### **Les Atouts**

Les atouts identifiés sont :

- # la PTFM installée
- # le potentiel en ressources naturelles du village
- # la volonté d'entreprendre des populations
- # l'appui des responsables locaux pour le développement de leur zone

### **Les Contraintes**

Les principales contraintes identifiées sont :

- # la faiblesse de l'apport du promoteur du projet (groupe de femmes et de jeunes),
- # le faible niveau d'éducation des promoteurs, et la faible capacité en gestion d'entreprises
- # l'enclavement des zones et l'accès à l'eau potable parfois difficile

## **NOTE CONCEPTUELLE : CENTRALE DE COMMERCIALISATION (CENCOM) pour rendre les produits plus accessibles et bien conservés.**

### **I. IDEE DE BASE**

#### **Contexte**

Les infrastructures économiques de base (les systèmes d'eau potable, d'irrigation, d'assainissement, les routes, l'infrastructure électrique, les zones industrielles, les domaines pour les PME, infrastructures de stockage et conservation etc. ...) sont insuffisantes dans les collectivités rurales du Sénégal. Cela rend la tâche difficile pour les porteurs d'initiatives économiques locaux qui souhaiteraient créer des entreprises pour accroître la production et les échanges et les conséquences se répercutent négativement sur le potentiel de création d'emplois et de croissance de l'économie en milieu rural.

Au Sénégal des difficultés existent pour s'insérer dans le marché du travail (emplois salariés ou non), notamment pour les femmes en zone péri-urbaines et rurales, il en va de même pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi. Il est d'ailleurs établi que les jeunes sont plus touchés par le phénomène du chômage. En outre, milieu rural, malgré les potentialités qu'il offre en termes d'emplois, reste marqué par un sous-emploi élevé et une grande faiblesse de la productivité et de la rémunération du travail.

Dans le cadre de la valorisation des initiatives des producteurs et des transformateurs en milieu rural, l'accès aux marchés pour la commercialisation des produits agricoles et dérivés est une préoccupation majeure.

Au nombre des contraintes liées à la commercialisation des produits agricoles dans les pays sous-développés, il est identifié :

- # le manque d'infrastructures commerciales adaptées dans certaines zones de production, et pour le stockage et la conservation des produits à proximité des principaux marchés ciblés,
- # un besoin d'assainissement et de modernisation des circuits de distribution et de commercialisation,
- # la concurrence des importations des produits agricoles et agroalimentaires,
- # le manque de financement des campagnes de commercialisation des producteurs, l'amélioration de la qualité des produits agricoles,
- # le respect des normes sanitaires et des spécifications techniques.

Au Sénégal, les paysans rencontrent des difficultés pour vendre leurs produits agricoles et en tirer un revenu appréciable : accès aux marchés difficiles, prix peu élevés et volatils, rapports de force défavorables... Pour autant, des paysans et leurs organisations paysannes (OP) s'organisent et développent des initiatives riches et variées pour améliorer les conditions de mise en marché, de négociation, de transaction, et ainsi mieux vivre de leurs activités.

L'enjeu est d'améliorer la commercialisation des produits agricoles, au Sénégal, en permettant aux paysans de disposer de centrales de commercialisation (CENCOM) ; micro-infrastructures économiques nécessaires pour le désenclavement des produits. Ainsi, les

producteurs ruraux pourront profiter pleinement des filières agricoles, agroalimentaires à travers la création de valeur ajoutée et la commercialisation des produits locaux.

En effet les infrastructures efficaces de commercialisation (marchés de gros, de détail, les marchés associatifs, et les installations de stockage, etc.) sont les conditions essentielles d'une commercialisation rentable, d'une minimisation des pertes post-récolte et d'une réduction des risques sanitaires. Les marchés jouent un rôle important pour le développement rural, la génération de revenus, la sécurité alimentaire, le développement de liens entre les zones rurales et les marchés, et les questions de parité entre les sexes. Ces changements nécessitent des réponses quant au mode d'organisation pour accéder aux marchés.

Le Programme Plateformes multifonctionnelles a installé trois cent (300) plates-formes et appuyé la création de plusieurs groupements d'affaires de PTFM. L'Unité de coordination nationale compte poursuivre cette phase de massification en dotant les exploitants de PTFM et autres projets, d'une capacité de prendre en charge les défis liés à la commercialisation des produits de leurs terroirs pour encourager la création de richesse et d'emplois au profit des jeunes et des femmes.

Les groupements d'affaires de plateformes multifonctionnelles (GA PTFM) qui portent ces CENCOM sont appelés à jouer un rôle capital pour asseoir une coopération économique inter-entreprises PTFM efficace basée sur la réalisation de projets collectifs et le renforcement des dynamiques de développement économiques et social au niveau local. L'ancrage des GA PTFM dans leur environnement local, le renforcement des activités économiques, la diversification des activités ainsi que l'amélioration des revenus des groupements sont les principaux défis qui nourrissent les efforts consentis pour développer des synergies entre les micro-entreprises PTFMs. Cela passe nécessairement par le développement d'une structure faîtière dotée d'un patrimoine important, d'une capacité de commercialisation, de négociation, d'une surface financière capable de garantir la solvabilité des PTFMs, leur développement et leur pérennisation.

### **But**

La mise en place des CENCOM obéit :

- # à la volonté de doter les ruraux de micro-infrastructures commerciales pour mieux les équiper dans la prise en charge des défis liés au développement des échanges commerciaux et permettre le désenclavement et l'accès difficile à leurs produits,
- # au souci de faciliter la création et l'amélioration de revenus, la création et la consolidation des emplois en milieu rural.

### **Définition du concept**

La CENCOM est une micro-infrastructure économique réalisée au profit d'un GA.PTFM, destinée à renforcer les capacités de commercialisation des femmes et jeunes producteurs ruraux bénéficiaires de PTFM et faciliter l'approvisionnement en intrants et pièces détachées

L'infrastructure à bâtir au bord d'une grande route ou à côté d'un marché principal ciblé comprend trois magasins de stockage, deux bureaux, une salle de réunion.

## II. OBJECTIFS RECHERCHES

Les objectifs de la CENCOM sont :

- # faciliter les conditions de commercialisation des produits ouverts ou non,
- # intensifier les échanges entre milieu rural et milieu urbain dans des conditions favorables,
- # développer la solidarité entre les groupements bénéficiaires de PTFMs à travers la mutualisation des services et le développement de projets collectifs,
- # renforcer les performances et acquis des plateformes membres,
- # assurer la viabilité, la pérennité des plateformes et autres projets réalisés.

## III. LA DEMARCHE

Elle est basée sur l'existence d'un groupement d'affaires (GA-PTFM) et la volonté des membres de créer et développer la CENCOM comme un des projets prioritaires. La démarche obéit aux étapes suivantes :

- # identification des membres et des produits à commercialiser,
- # élaboration du projet de création d'une CENCOM (voir plan construction),
- # réalisation du projet,
- # renforcement des capacités et équipement,
- # suivi, accompagnement.

## IV. LES PARTENAIRES

Les partenaires ciblés pour un accompagnement éventuel sont entre autres, les :

- # Directions Régionales du Développement rural (DRDR),
- # Agences Régionales de Développement (ARD),
- # Centres d'Appui au Développement Local (CADL),
- # Structures Financières Décentralisées (SFD),
- # Organisations Non Gouvernementales (ONG),
- # Projets et Programmes.

## V. LES ATOUTS ET LES CONTRAINTES IDENTIFIES:

### ▪ Les atouts :

Le projet repose sur les atouts ci-dessous :

- # les potentialités des villages ciblés,
- # l'existence d'un réseau de PTFM,
- # la volonté des populations d'améliorer de développer leurs activités économiques à travers de bons circuits de commercialisation
- # l'appui des responsables pour le développement de leurs localités.

### ▪ Les contraintes

Les contraintes identifiées sont:

- # l'accès à des parcelles situées au bord des grandes routes,
- # la faible mobilité et le manque de logistique de transport,
- # la qualité des produits et la faible capacité de gestion des MPE rurales,
- # le faible niveau de développement des activités économiques, en général.

Le succès attendu dans la réalisation des CENCOM va exiger la levée de toutes ces contraintes à l'aide d'un programme d'appuis et de renforcement des capacités efficace.

## **NOTE CONCEPTUELLE : E.MPE**

**(Espace Micro et Petites Entreprise) micro-infrastructure économique pour la création d'emplois en milieu rural, au Sénégal**

UCN / PNPTFM

### **I. IDEE DE BASE**

#### **CONTEXTE**

Les infrastructures économiques de base (les systèmes d'eau potable, d'irrigation, d'assainissement, les routes, l'infrastructure électrique, les zones industrielles, les domaines pour les PME, etc. ...) sont quasi inexistantes ou insuffisantes dans les villages des communautés rurales du Sénégal. Cela rend la tâche extrêmement difficile pour les porteurs d'initiatives économiques locaux qui souhaiteraient créer des entreprises pour accroître la production et les échanges.

Au Sénégal des difficultés existent pour s'insérer dans le marché du travail (emplois salariés ou non), notamment pour les femmes en zone péri-urbaines et rurales, il en va de même pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi. Il est d'ailleurs établi que les jeunes sont plus touchés par le phénomène du chômage. En outre, milieu rural, malgré les potentialités qu'il offre en termes d'emplois, reste marqué par un sous-emploi élevé et une grande faiblesse de la productivité et de la rémunération du travail.

Des raisons fondamentales justifient la nécessité de promouvoir la création d'Espace MPE (micro-infrastructure économique) dans les villages bénéficiaires de PTFM. Il s'agit principalement de :

- # la nécessité d'améliorer les conditions de travail en milieu rural à travers la construction d'infrastructures économiques et la micro-industrialisation,
- # l'objectif de création d'emplois et de richesse visé par l'Etat qui encourage la création de valeur ajoutée à travers la transformation des produits agricoles,
- # la nécessité de spécialiser les femmes et les jeunes dans des activités menées en entreprise pour leur offrir des emplois décents et permanents,
- # le souci de valoriser l'énergie produite par la PTFM et d'améliorer les conditions de travail en milieu rural.

Tous ces facteurs encouragent la création d'Espaces MPE dans les communautés rurales ciblées pour amplifier les effets attendus et l'impact de la Plateforme multifonctionnelle.

#### **But**

La mise en place des Espaces MPE à côté des PTFM vise le développement de petites entreprises privées pour accompagner la création d'emplois en milieu rural.

## **Définition du concept**

L'Espace MPE est une zone de concentration de petites entreprises aménagée à côté de la PTFM installée pour promouvoir la création d'emplois, améliorer les conditions de travail des femmes et des jeunes et faciliter la diversification des initiatives économiques. Il est composé de trois blocs d'ateliers construits pour abriter au moins deux (2) ETAAL, et des ateliers pour promouvoir l'artisanat dans le village et la communauté rurale ciblée.

## **II. OBJECTIFS RECHERCHES**

**Les objectifs visés par le projet Espace MPE sont :**

- # améliorer les conditions de travail, en milieu rural, à travers la réalisation des infrastructures économiques appropriées,
- # créer des emplois grâce à la promotion des activités de transformation,
- # augmenter le volume d'activités des PTFM en ciblant des Projets qui consomment des services de la PTFM,
- # promouvoir la micro -industrialisation et valoriser les métiers de l'artisanat avec l'électricité produite par la PTFM,
- # encourager les activités de transformation,
- # diversifier les activités économiques et les revenus.

## **III. LA DEMARCHE**

Elle est basée sur l'exploitation des rapports d'EFP et des sollicitations des promoteurs et obéit aux étapes suivantes :

- # l'identification des activités à mener,
- # l'élaboration du projet de création d'un espace MPE et du plan de construction,
- # la réalisation du projet,
- # le renforcement des capacités,
- # le suivi, accompagnement.

## **IV. LES PARTENAIRES**

Les partenaires ciblés pour un accompagnement éventuel sont entre autres :

- # la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR),
- # l'Agence Régionale de Développement (ARD),
- # le Centre d'Appui au Développement Local (CADL),
- # la CENCOM du GA PTFM de la localité,
- # les Structures Financières Décentralisées (SFD),
- # les Organisations Non Gouvernementales (ONG),
- # les Projets et Programmes.

## **V. LES ATOUTS ET LES CONTRAINTES IDENTIFIES:**

### **▪ Les atouts :**

Le projet repose sur les atouts ci-dessous :

- # les potentialités du village ciblé,

- # l'installation d'une PTFM,
- # la volonté des populations d'améliorer leur cadre de vie et de développer leurs activités économiques,
- # l'appui des responsables locaux pour le développement de leurs terroirs.

▪ **Les contraintes**

Les contraintes identifiées sont:

- # le faible pouvoir d'achat en milieu rural,
- # le sous équipement et la faible maîtrise des techniques de production,
- # la faible capacité de gestion des MPE,
- # le faible niveau de développement des activités économiques en milieu rural.

Le succès attendu dans la réalisation des Espaces MPE va exiger la levée de toutes ces contraintes à l'aide d'un programme d'appuis et de renforcement des capacités efficace.

**Quelques projets de base** d'un ESPACE MPE à côté de la PTFM, pour la valorisation des produits locaux et la création d'emplois à titre indicatif :

- Unité de transformation de céréales (Production de granulés et de couscous)
- Unité de production d'aliment pour nourrisson,
- Unité de production de pain à base de farine composée,
- Unité de production de biscuits,
- Unité de production de pâte d'arachide,
- Espace artisanat de production et de services (Unité de couture et confection, Unité de soudure et de menuiserie métallique, etc.)
- Unité de production d'aliments (élevage),
- Unité de transformation de fruits et légumes,
- Unité de transformation de lait,
- Unité de transformation de café,
- Unité de production de savon,
- Unité de transformation de fruits de Baobab,
- Unité de production d'huiles (arachide, sésame ou autres huiles),
- etc.

NB / les activités ci-dessus sont privilégiées puisqu'elles impactent directement sur le volume d'activités des PTFM. En outre d'autres activités peuvent être développées en fonction des potentialités des villages.

### EMPLOIS AUTOUR D'UN ECHANTILLON D'UNITES ECONOMIQUES

N°	NATURE UNITE DE TRANSFORMATION	PORTEUR DU PROJET	NBRE D'EMPLOIS
1	Unité de transformation de céréales locales	GPF /Thiokhole	7
2	Unité de transformation d'arachide (pâte d'arachide)		6
3	Unité de transformation du café arabica (café touba moulu)		6
4	Unité de production de pain et pâtisserie (boulangerie)	GPF /Thiéo	10
5	Unité de production de boisson	GA DIOBASS	10
6	Unité de transformation d'arachide( production de pâte d'arachide, d'huile d'arachide, Nougas, Cacauettes salées grillées, cacauettes prunillées)	GPF/Maka Sarr	45
7	Unité de production de Pain (boulangerie)		5
8	Unité de Trituration d'arachide (huile/tourteau)	Arame Mbengue Pr. GA de Mérina Dakhar	2
9	Unité de production de café touba moulu	GPF/Mérina Asta	5
10	Unité de Trituration d'arachide (huile/tourteau)	GPF de Ngueye-Ngueye	15
11	Unité de Trituration d'arachide (huile/tourteau)	Baal Diop	15
12	Unité de Trituration d'arachide (huile/tourteau)	Ndémène	15
13	Unité de Trituration d'arachide (huile/tourteau)	Faty Kane SG. GAPTFM Niakhène	2
14	Unité de production de Pain (boulangerie)	GPF de Thiékène Ndiaye	10

**DONNEES D'EXPLOITATION ECHANTILLON DE PTFM DE LA ZONE CENTRE JANVIER -NOVEMBRE 2014**

VILLAGES	RUBRIQUES	MOIS											TOTAL SEMESTRE
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	
Ndongol Codou	Recette		155 000	92 070	69 420	134 565	153 125	186 200	100 000	308 000	372 650	415 000	1 986 030
	Dépenses		137 420	81 790	52 385	120 190	137 760	124 800	61 500	248 500	237 500	283 500	1 485 345
	Résultat hors amortissements		17 580,00	10 280,00	17 035	14 375	15 365	61 400	38 500	59 500	135 150	131 500	500 685
Sadio Mbayar	Recette	67080	20790	16710	75 000	82 550	78 800	312 000	125 000	328 000	416 500	205 000	1 727 430
	Dépenses	48000	12500	10000	49 000	55 500	64 250	235 000	95 000	229 500	318 000	114 800	1 231 550
	Résultat hors amortissements	19 080,00	8 290,00	6 710,00	26 000	27 050	14 550	77 000	30 000	98 500	98 500	90 200	495 880
Guerlé	Recette	81900	78990	89490	94 320	81 240	99 000	348 500	289 800	399 000	401 000	476 000	2 439 240
	Dépenses	22000	49000	28500	35 000	31 500	55 000	215 000	119 500	249 800	315 000	300 000	1 420 300
	Résultat hors amortissements	59 900,00	29 990,00	60 990,00	59 320	49 740	44 000	133 500	170 300	149 200	86 000	176 000	1 018 940
Gouye Gui	Recette	104000	98500	100000	121 500	75 000	162 800	115 000		179 000	198 500	275 000	1 429 300
	Dépenses	74200	43000	72000	75 000	42 500	88 600	71 000		100 000	112 000	117 500	795 800
	Résultat hors amortissements	29 800,00	55 500,00	28 000,00	46 500	32 500	74 200	44 000		79 000	86 500		476 000
keur gaye yacine	Recette	413705	435000	502000	495 000	300 000	325 000	390 000	279 500	400 000	415 750	398 950	4 354 905
	Dépenses	275000	292000	305000	279 500	218 000	215 000	225 000	204 000	301 500	300 000	201 500	2 816 500
	Résultat hors amortissements	138 705,00	143 000,00	197 000,00	215 500	82 000	110 000	165 000	75 500	98 500	115 750	197 450	1 538 405
Bicole	Recette		276410	249750	239 750	231 875	245 430	200 295	276 410	185 035	197 940	279 000	2 381 895
	Dépenses		143500	187000	178 700	191 800	164 000	133 520	102 910	157 000	135 800	145 500	1 539 730
	Résultat hors amortissements		132 910,00	62 750,00	61 050	40 075	81 430	66 775	173 500	28 035	62 140	133 500	842 165
Ndiagamba	Recette	200000	101950	198650	158 500	110 350	85 795					149 000	1 004 245
	Dépenses	135000	96750	101000	100 000	99 500	46 000					99 500	677 750
	Résultat hors amortissements	65 000,00	5 200,00	97 650,00	58 500	10 850	39 795					49 500	326 495
Sadioga	Recette	81750	99800	201500	148 500	135 000	112 050	149 000	45 200	141 500	237 800	250 000	1 602 100
	Dépenses	66000	64250	188000	129 500	110 000	79 500	123 000	36 750	120 500	115 500	135 000	1 168 000
	Résultat hors amortissements	15 750,00	35 550,00	13 500,00	19 000	25 000	32 550	26 000	8 450	21 000	122 300	115 000	434 100

**DONNEES D'EXPLOITATION ECHANTILLON DE PTFM DE LA ZONE CENTRE JANVIER -NOVEMBRE 2014**

VILLAGES	RUBRIQUES	MOIS											TOTAL SEMESTRE
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	
<b>Ndox Saré</b>	Recette	70715	95000	101000	116 000	100 000	99 400	163 800	99 000	106 000	175 000	210 000	1 335 915
	Dépenses	34800	44500	58500	78 000	73 500	25 600	91 000	52 000	87 500	96 500	99 000	740 900
	Résultat hors amortissements	35 915,00	50 500,00	42 500,00	38 000	26 500	73 800	72 800	47 000	18 500	78 500	111 000	595 015
<b>Ndiébel Mbargane</b>	Recette	155000	135750	185000	295 750	178 250	71 500	199 500	96 800	205 000	149 750	200 000	1 872 300
	Dépenses	99000	95000	100000	194 500	162 500	42 500	101 000	65 000	131 000	97 800	102 000	1 190 300
	Résultat hors amortissements	56 000	40 750	85 000	101 250	15 750	29 000	98 500	31 800	74 000	51 950	98 000	682 000
<b>Bagana</b>	Recette	175 500	238 750	218 000	198 500	250 500	92 500	220 000	86 850	318 750	284 600	275 000	2 358 950
	Dépenses	92 500	154 000	149 200	115 000	185 500	70 000	152 000	60 500	206 500	178 500	180 000	1 543 700
	Résultat hors amortissements	83 000	84 750	68 800	83 500	65 000	22 500	68 000	26 350	112 250	106 100	95 000	815 250
<b>Affé mouride</b>	Recette			248 000	237 200	215 000	279 000	75 000	197 350	300 000	288 275	353 500	641 775
	Dépenses			128 500	100 000	112 000	125 000	43 500	114 500	211 500	146 000	248 600	394 500
	Résultat hors amortissements	-	-	119 500	137 200	103 000	154 000	31 500	82 850	88 500	142 275	104 900	247 175
<b>Delby</b>	Recette	286 750	301 700	296 500	307 650	174 620	52 300	354 500	399 000	287 900	178 450	395 500	3 034 870
	Dépenses	124 750	137 800	136 000	130 900	52 500	18 000	201 800	245 000	142 500	86 000	212 750	1 488 000
	Résultat hors amortissements	162 000	163 900	160 500	176 750	122 120	34 300	152 700	154 000	145 400	92 450	182 250	1 546 370
<b>Tip Saloum</b>	Recette	136 000	125 800	297 800	280 500	200 000	89 500				320 000	394 675	714 675
	Dépenses	56 000	48 500	118 500	135 000	128 000	53 000				208 000	258 950	466 950
	Résultat hors amortissements	80 000	77 300	179 300	145 500	72 000	36 500				112 000	135 725	247 725
<b>Loyène</b>	Dépenses	167 705	101 950	119 895	51 030	41 550		279 000	103 000	275 000	122 510	119 200	
	Résultat hors amortissements	59 190	56 360	36 800	50 800	63 000		153 000	98 650	111 680	78 270	98 820	806 570
	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passy Ngayène</b>	Recette	178 175	189 220	185 000	200 000	210 000	104 225	227 750	238 500	182 580	135 000	215 000	2 065 450
	Dépenses	129 350	100 000	94 500	180 000	185 000	50 000	158 020	175 000	123 500	95 750	162 850	1 453 970
	Résultat hors amortissements	48 825	89 220	90 500	20 000	25 000	54 225	69 730	63 500	59 080	39 250	52 155	611 485